

## Dynamique pastorale et identité diocésaine : le pèlerinage des Vendéens à Lourdes \*

---

Pierre Legal

*« Les journées des 3, 4, 5 et 6 septembre 1872, dateront dans les souvenirs religieux de la Vendée catholique. »*

Abbé MILCENT<sup>1</sup>

*« La dévotion à Marie est l'une des plus chères au cœur des Vendéens, porteurs et diseurs de chapelets. Ils ont accoutumé de dépêcher chaque année à Lourdes des délégations imposantes. »*

LA CHESNAY<sup>2</sup>

Les diocèses de l'Ouest de la France, contenus en un arc territorial entre la Normandie et la Vendée, furent des espaces de ferveur et de militantisme catholique, réunis cours de la seconde moitié du dix-

---

\* Cet article est né d'un ensemble d'échanges avec l'abbé Henri Baudry, Archiviste du diocèse de Luçon. Qu'il en soit chaleureusement remercié. J'associe à ces remerciements M. Cédric Glineur (Université d'Orléans) pour son initiative et ses encouragements, le professeur Jean-Marie Cauchies (Facultés universitaires Saint-Louis de Bruxelles), merveilleux organisateur, ses collègues du CRHIDI, et l'ensemble des Amis de Saint-Jacques qui n'ont point ménagé leur peine pour rendre les journées d'études à Namur aussi riches en échanges que passionnantes au chapitre de la recherche.

<sup>1</sup> Abbé MILCENT, *Les impressions d'un curé vendéen, pèlerinage de Lourdes, 19-22 novembre 1872*, Nantes, Vincent Forest et Emile Grimaud, 1873, p. 1.

<sup>2</sup> Extrait du journal *La Croix*, reproduit in la *Semaine catholique du diocèse de Luçon*, 15 septembre 1934 (ultérieurement dénommée par la mention *Semaine catholique*).

neuvième siècle sous la bannière de « Bastion catholique de l'Ouest ». Dans cet ensemble tout en nuances, le diocèse de Luçon, qui se confond avec le département de la Vendée, constitue l'un des maillons forts de ce bastion<sup>3</sup>.

Depuis 1830, le diocèse de Luçon est passé du stade de la survie à celui de la reconstruction, pansant au plus pressé les effets de la Révolution et de la Contre-révolution<sup>4</sup>. Des communautés religieuses d'hommes et de femmes naissent ou voient à nouveau le jour, des vocations de prêtres éclosent. Cette dynamique s'inscrit dans une carte remodelée des diocèses. En effet, depuis 1817, mais plus exactement en 1821, le diocèse de Luçon est séparé de celui de La Rochelle et couvre l'exact périmètre du département de la Vendée<sup>5</sup>. Dans cette nouvelle circonscription ecclésiastique, les évêques joueront un rôle missionnaire actif, dont les résultats seront perceptibles et progressivement se sédimenteront<sup>6</sup>.

A compter de 1850, sous l'épiscopat de Monseigneur Baillès, et à l'issue de son départ précipité à Rome, sous l'égide de ses successeurs, une pastorale renouvelée s'instaure. S'appuyant sur les fondations des premiers prêtres bâtisseurs, elle fait la part belle à la dévotion mariale<sup>7</sup>. La

<sup>3</sup> Se reporter aux actes du colloque *Christianisme et Vendée, La création au XIX<sup>e</sup> siècle d'un foyer du catholicisme*, 2000, La Roche-sur-Yon, Centre vendéen de recherches historiques, 729 p. Dans la continuité de cette manifestation, un second colloque a abordé la fin du dix-neuvième siècle et le vingtième siècle jusque dans les années qui suivent le concile Vatican II (1970). L'ensemble des contributions a été réuni in *Des curés aux entrepreneurs, La Vendée au XX<sup>e</sup> siècle*, 2004, La Roche-sur-Yon, Centre vendéen de recherches historiques, 740 p.

<sup>4</sup> Pierre MARAMBAUD, *La religion des Vendéens*, in *Christianisme et Vendée, op. cit.*, p. 159-173.

<sup>5</sup> Monseigneur Soyier prendra possession de son siège en 1821. Dans sa jeunesse, il avait été un prêtre réfractaire dans le secteur des Mauges, haut lieu du soulèvement contre-révolutionnaire.

<sup>6</sup> On ne peut que regretter l'absence d'un ouvrage de synthèse couvrant l'histoire du diocèse de Luçon intégrant la collection *Histoire des diocèses de France*.

<sup>7</sup> Louis-Marie BAUDOIN (1765-1835), Pierre MONNEREAU (1787-1856), Gabriel DESHAYES (1767-1841)... Louis-Marie Baudouin sera un fondateur : Petit séminaire, Ursulines de Chavagnes, Pères de Marie-Immaculée de Chavagnes. Pierre Monnereau fera naître la communauté des Sœurs du Sacré-Cœur de Jésus et de Marie de

mère du Christ, tour à tour protectrice, modèle, conciliatrice, réparatrice, auxiliaire, devient une référence obligée de la liturgie et est, en maintes occasions, invoquée. L'enseignement magistral lui accorde une place importante, et la dévotion à la Vierge emprunte des voies nombreuses et complémentaires. Le dix-neuvième siècle a souvent été qualifié de siècle de la Vierge Marie<sup>8</sup>. Au cours du vingtième siècle, l'Eglise a poursuivi son enseignement et ses pratiques en faveur de Marie, mère de Dieu<sup>9</sup>.

Dans cet esprit naissent des confréries à la Vierge et des autels sont dressés, particulièrement dans les églises paroissiales dont la construction est entreprise, plus grandes et plus belles, pour faire place à des édifices anciens parfois de piètre valeur. Dans les campagnes des arceaux sont édifiés à l'entrée des villages ou à la croisée des chemins contenant une statue voire une statuette de Marie, petits monuments sans prétention, témoignages de la piété populaire. Progressivement, d'anciens pèlerinages locaux dédiés au culte marial sont rétablis et de nouveaux font l'objet de dévotions particulières. Ces lieux, répartis dans l'aire diocésaine, sont accessibles à une population qui se déplace essentiellement à pied ou avec des moyens de locomotion rudimentaires.

Depuis les apparitions de Lourdes (1858) et leur reconnaissance officielle (1862)<sup>10</sup>, quelques Vendéens ont pu s'aventurer près de la grotte de Massabielle. En effet, couvrir la distance de la Vendée à Lourdes, soit de l'ordre de cinq cents kilomètres, représentait un véritable exploit qui plus est pour une population rurale peu habituée à quitter sa paroisse ou, au mieux, son canton. La situation évolue brusquement en 1872 lorsque le tronçon de la ligne de chemin de fer La Roche-sur-Yon-Bordeaux est ouvert à la circulation entre la Vendée et La Rochelle par la Compagnie

---

Mormaison. Quant au père Deshayes, après un premier ministère créateur à Auray (Morbihan), il sera le continuateur de Louis-Marie Grignon de Montfort, et conduira les Pères du Saint-Esprit et l'Institut des Frères de Saint-Gabriel, implantés à Saint-Laurent-sur-Sèvre. Il apportera tout son appui aux Soeurs de la Sagesse, communauté montfortaine établie à Saint-Laurent-sur-Sèvre (Vendée).

<sup>8</sup> La littérature s'empare de Lourdes à travers, notamment, les romans d'Emile Zola, *Lourdes*, 1892, et de Joris-Karl HUYSMANS, *Les foules de Lourdes*, 1906.

<sup>9</sup> Honorer Marie, modèle de l'Eglise, Jean-Charles THOMAS, Il a pris chair de la Vierge Marie, *Des évêques disent la foi de l'Eglise*, Paris, Cerf, 1978, p. 209-210.

<sup>10</sup> René LAURENTIN, *La vie de Bernadette*, s.l., Desclée de Brouwer, 1978.

des Charentes<sup>11</sup>. De là, il est aisé de gagner Lourdes par les trains de la Compagnie du Midi.

Quelques prêtres inventifs eurent l'intuition de créer un pèlerinage à Lourdes. Ils n'eurent guère de difficultés à convaincre la hiérarchie épiscopale de l'intérêt de le fonder sur un pied diocésain<sup>12</sup>. Ce choix réglait la question d'une initiative similaire dans l'aire vendéenne, chaque lieu retenu aurait été considéré comme artificiel voire concurrent d'un autre. Lourdes semblait une somme d'évidences : théâtre des apparitions récemment reconnues, terre privilégiée de l'incarnation du dogme de l'Immaculée conception proclamé en 1854<sup>13</sup>, et offrant l'opportunité de quitter, pour quelques jours, une durée raisonnable quoiqu'exceptionnelle pour l'époque, le spectre familial de son clocher. Le premier pèlerinage diocésain fut organisé du 3 au 6 septembre 1872<sup>14</sup>. Il s'agissait d'un pèlerinage mixte réunissant 1 230 personnes<sup>15</sup>. Le succès fut retentissant au point que la même année un second, réservé aux hommes, fut mis sur pied, suivi par 1 054 Vendéens. D'année en année, sauf quelques rares

<sup>11</sup> Marcel GAUTIER, *La Vendée (Bas-Poitou). Esquisse géographique*, La Roche-sur-Yon, Henri Potier, 1949, p. 160.

<sup>12</sup> Les abbés François Jeannet et Jean Gagnet. Le premier, après avoir été directeur au Grand séminaire de Luçon (octobre 1849) a été nommé vicaire général en novembre 1862. Il deviendra supérieur du Grand séminaire de Luçon en octobre 1870. Il décèdera en octobre 1903. Le second, directeur au Grand séminaire de Luçon, deviendra Supérieur du Grand séminaire de Limoges. Il décède en février 1914. L'idée de pèlerinage en dehors du diocèse est dans l'air du temps depuis que le chemin de fer permet de franchir de grandes distances. En 1874 eut lieu un pèlerinage vendéen à Paray-le-Monial, dix années après la béatification de Marguerite-Marie Alacoque, et l'année suivante, un autre à Rome du 3 novembre au 3 décembre pour le jubilé du pape Pie IX (1875). Juliette GRISON, *Adélaïde Biton, chroniqueur du pèlerinage jubilaire vendéen à Rome, 1875*, in *Recherches vendéennes*, 2005, p. 427-496.

<sup>13</sup> Bulle *Ineffabilis deus* du pape Pie IX du 8 décembre 1854.

<sup>14</sup> Il est rigoureusement contemporain du premier pèlerinage du diocèse de Nantes à Lourdes organisé du 23 au 26 septembre 1872. Mélinda LE POËC, *Les Nantais et le pèlerinage de Lourdes aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, 1872-1920*, mémoire de maîtrise de la Faculté des lettres de l'Université de Nantes, direction Marcel Launay, septembre 2000.

<sup>15</sup> Abbé L. GROLEAU, *Récit d'un pèlerin, La Vendée à Lourdes*, Cholet, imprimerie Farré, 1872.

suspensions pour fait de conflits mondiaux, cette pérégrination diocésaine se tint sans interruption jusqu'à nos jours<sup>16</sup>.

Le pèlerinage diocésain de Lourdes devint très rapidement une colonne, un élément structurant de la pastorale. Sous l'égide de la hiérarchie épiscopale, il est préparé de longue date dans les paroisses qui dépêchent quelques-uns de leurs membres. Ceux-ci recueillent les intentions de prières des paroissiens restés sur place<sup>17</sup>. Il est un moment privilégié de communion, de rassemblement, de foi ravivée, d'enseignements, de prières. Mais cette initiative qui eut l'heur de perdurer au-delà de tous les effets de modes, s'accompagna de la création d'institutions diocésaines, de structures évolutives, pour répondre tant à des questions matérielles qu'à des préoccupations spirituelles. Il constitua, et constitue encore, un temps privilégié de rencontres entre les laïcs et le clergé, et particulièrement avec l'évêque qui conduit les diocésains à Lourdes. Ce moment permet de transmettre des messages forts, enseignements du pasteur certes, mais également annonces de prises de positions politiques.

Notre propos, dans le cadre de cette étude, délaissera quelque peu le caractère pastoral pour observer de manière approfondie le volet institutionnel de cette manifestation au long cours. Certes, il y a place pour une approche strictement pastorale, pour un regard attentif aux évolutions de la sensibilité religieuse à travers les sermons prononcés, les enseignements dispensés et les recommandations données, maintes fois rappelées. Les sources sont suffisamment nombreuses pour ce faire et approcher, à travers ce prisme, l'acculturation religieuse d'une population.

Pour nourrir cette approche institutionnelle, nous avons dépouillé des sources dont l'importance autorise à présenter un ensemble de conclusions dans des domaines pluriels. En premier lieu, la *Semaine catholique du diocèse de Luçon* fut une ressource de première utilité. Cette publication dont les premiers numéros paraissent en juillet 1876, constitue l'organe officiel de communication des évêques de Luçon et de

---

<sup>16</sup> Ce pèlerinage est toujours organisé et réunit chaque année plusieurs centaines de personnes, dont des malades.

<sup>17</sup> Abbé Louis TEILLET, *Le culte de la Ste Vierge en Vendée*, Luçon, imprimerie Pacteau, 1906, dédicace à Monseigneur Clovis Catteau. En 1906, l'auteur pouvait déclarer non sans quelque fierté : « *Nous en sommes rendus cette année au 40<sup>e</sup> pèlerinage diocésain !* »

leurs collaborateurs. La parution hebdomadaire ne connaît pas d'interruption, et sous une forme renouvelée, est toujours diffusée<sup>18</sup>. La part belle est réservée aux annonces de pèlerinages, aux conseils pratiques pour s'inscrire, à la manière dont il convient de s'y préparer. En outre, une relation de chaque édition, souvent longue et détaillée, est confiée à un rédacteur par le directeur du pèlerinage<sup>19</sup>. Cette documentation première peut être complétée par des relations de pèlerins, prêtres ou laïcs, qui ont donné lieu à la publication de quelques opuscules<sup>20</sup>. Ces éléments, sans être très nombreux, confortent, et très rarement nuancent, les informations contenues dans les numéros de la *Semaine catholique*. L'historien des institutions trouvera dans les brochures éditées régulièrement pour chaque pèlerinage, dont doit se munir tout participant, des indications utiles. Enfin, la lecture d'une presse d'opposition, hostile au parti catholique et à une dévotion fondée sur la croyance d'apparitions, regardée comme une forme de superstition, mérite d'être consultée. Elle apprend moins sans doute sur le fonctionnement des institutions d'Eglise que sur les idées agitées. Tel est également le constat qui découle de l'observation des fonds d'archives contenus dans les séries administratives, dont ceux émanant du préfet du département de la Vendée et de son cabinet.

Notre parcours débutera avec la création du pèlerinage des Vendéens à Lourdes pour prendre fin avec l'édition de l'année 1968. Deux raisons président au choix du *dies ad quem* : la première est de retenir quelques éléments observés lors de la centième édition de cette initiative née à peine un siècle plus tôt. La seconde renvoie à des mutations postconciliaires qui intéressent davantage les aspects pastoraux que des changements d'organisation.

---

<sup>18</sup> *Catholiques en Vendée*. Deux collections complètes de la *Semaine catholique* sont disponibles. L'une aux Archives diocésaines de Luçon, l'autre aux Archives départementales de la Vendée qui vient de procéder à la numérisation de la collection. Elle sera implantée très prochainement sur le site de cet organisme et consultable à distance.

<sup>19</sup> Première relation détaillée en six pages bien remplies in *Semaine catholique* du 10 septembre 1877.

<sup>20</sup> À titre d'exemples : Abbé MILCENT, *op. cit.* ; Marguerite BONNAUD, *Voyage à Lourdes, 17-23 août*, Archives départementales de la Vendée (désormais ADV) 1 J 2400.

Trois entrées guideront nos observations : la mise en place de structures diocésaines, les conditions du développement d'une pastorale mariale, le ciment réunissant les diocésains en usant de registres différents.

## 1. La mise en place de structures diocésaines

L'organisation d'une telle manifestation, inhabituelle et quelque peu hardie en 1872, a nécessité la mise en place d'un encadrement solide. Guidés par un esprit pragmatique, caractéristique de l'administration de nombreux diocèses, et de celui de Luçon en particulier, l'ordinaire et ses proches collaborateurs ont structuré la tenue de ce pèlerinage autour de trois missions, chacune étant confiée à des responsables clairement identifiés, placés sous l'autorité de l'évêque : la direction spirituelle, le règlement des questions matérielles, l'accueil et l'accompagnement des malades.

### 1.1. Une direction spirituelle

La dénomination de pèlerinage diocésain ne renvoie pas à une appellation générique de pure forme. Elle signifie que cette action pastorale relève de la directe de l'évêque. Le pasteur invite ses diocésains à le suivre dans cette démarche spirituelle. Il le fait par un mandement publié par la *Semaine catholique*, largement diffusée, que les curés sont chargés de lire ou de commenter en chaire<sup>21</sup>. Cet acte canonique arrête les dates, rappelle les conditions d'inscription mais, au delà de ces questions matérielles, donne surtout des indications de prières, de préparation spirituelle pour partir en bon pèlerin, accorde le cas échéant des indulgences, enseigne la conduite à tenir par tout participant dès la montée dans le train jusqu'au retour.

La consultation d'une centaine de numéros de la *Semaine catholique* témoigne de la présence épiscopale. Elle se manifeste dès la réunion des trains, l'évêque passant de wagon en wagon pour bénir les pèlerins et la foule des personnes les accompagnant jusqu'à la gare. Rares seront les années où l'ordinaire ne conduira pas en personne le convoi qui

---

<sup>21</sup> *Lettre circulaire et mandement de Monseigneur l'Evêque de Luçon annonçant au clergé et aux fidèles de son diocèse un pèlerinage à Notre-Dame de Lourdes pour le 3 septembre prochain, intitulé comme le septième pèlerinage de la Vendée à Lourdes. Semaine catholique* du 13 août 1877.

s'ébranle vers Lourdes. Un vicaire capitulaire ou le vicaire général le remplacera. Les explications sont alors immédiatement intelligibles : l'évêque est fortement indisposé, il est à Rome pour sa visite *ad limina*, le siège luçonnais est vacant... Les raisons sont toujours impérieuses, connues de tous et partagées.

L'évêque choisit un directeur spirituel du pèlerinage, afin de l'assister lors des offices, de prêcher à Lourdes, mais au préalable de se charger des questions pastorales préparatoires. Le premier directeur, l'abbé Jeannet, remplissait la double fonction de vicaire général et de supérieur du grand séminaire de Luçon, autant dire que la confiance qui lui était accordée par Monseigneur Lecoq, alors évêque du lieu, ne souffrait la moindre réticence. Il est toujours recherché un homme d'autorité, reconnu par la hiérarchie et par le presbyterium, un prêtre cultivé au savoir accompli, une personne capable de parler au plus grand nombre et de se faire entendre. Au cours de notre siècle d'observation, deux constantes apparaissent nettement. D'une part, cette fonction est confiée à un vicaire général qui a la charge d'animer l'ensemble du dispositif. D'autre part, les titulaires qui se succéderont conserveront cette mission durant de nombreuses années. Direction et stabilité sont la marque de ce dispositif diocésain. Ainsi le chanoine Poirier, vicaire général, œuvra pendant un quart de siècle. Le chanoine Charpentier, curé de la cathédrale, s'y prêtera volontiers. Il est aisé de souligner que ces intervenants exercent des fonctions d'administrateur à Luçon. Ils sont ainsi non seulement proches de l'évêque, mais également de l'ensemble des rouages de l'administration diocésaine avec lesquels ils travaillent de manière habituelle et efficace.

Le directeur publie dans la *Semaine catholique* ses consignes, arrête les exercices spirituels de chaque édition du pèlerinage, exhorte les pèlerins à suivre les offices et à s'y préparer. Il est également chargé de la publication d'un manuel du pèlerin comportant, outre des directives matérielles, des textes de prières et des cantiques.

Chaque pèlerinage suppose diverses prédications, dont plusieurs d'envergure sur le site de Lourdes. Un prédicateur est nommé. Le choix de ce porte-parole de l'évêque mérite un discernement particulier. Il doit posséder les qualités oratoires exigées, disposer d'une autorité indiscutable et recueillir la confiance de l'évêque et du directeur spirituel du pèlerinage. Il doit articuler ses propos avec ceux de la hiérarchie. Le premier sera l'abbé Dalin, curé de la paroisse de la Flocellière, qui



officiera sous le gouvernement du vicaire général Gabriel Gouraud. D'année en année, on relève les noms de professeurs au Grand séminaire, de prédicateurs habitués connus pour leur talent<sup>22</sup>. Le prédicateur développe des thèmes généraux fondés sur la pénitence, la confiance en Marie... Le temps passant, après 1945, chaque pèlerinage est organisé autour d'un thème central, connu à l'avance<sup>23</sup>. Il permet à chacun de se préparer à entendre un enseignement ramassé autour d'un ensemble d'idées structurées.

## 1.2. Une direction matérielle

La mise en place d'un pèlerinage d'une telle envergure suppose un sens de l'organisation sans faille. Transporter par trains plusieurs milliers de personnes, dans un temps minuté, ne s'improvise pas. Les évêques ont veillé à ce que quelques personnes clairement identifiées assurent cette fonction essentielle. Elles sont également réunies à Luçon dans l'administration de la maison épiscopale.

La direction matérielle est confiée au Secrétaire de l'évêché auquel se joignent à certains moments quelques mains amies pour préparer les billets et assurer quelques jours à peine avant le départ les envois aux heureux bénéficiaires : un travail de secrétariat requérant méthode et célérité d'exécution. Ultérieurement, après la Guerre de 1914, en raison de la masse des tâches à mener, un secrétariat spécifique aura en charge cette mission avant que ne soit créé, après 1945, un « Comité des pèlerinages » qui se transformera en une « Direction des pèlerinages », progressivement détachée du secrétariat de l'évêché, sur le mode de la Direction de l'Enseignement libre ou de la Direction des Œuvres. Il reste que cette

---

<sup>22</sup> Dont le père Gabriel Martin, supérieur des Missionnaires de la Plaine, qui dans l'entre-deux-guerres donnera de très nombreuses prédications dans le diocèse. Il sera très présent dans les années 1920 dans la lutte contre l'école unique et prononcera de nombreux discours, toujours très écoutés. Il sera le premier président de la section vendéenne de la Fédération nationale catholique du général de Castelnau. Corinne BONAFoux-VERrAx, *A la droite de Dieu, La Fédération nationale catholique, 1924-1944*, Paris, Fayard, p. 596. Louis CHAIGNE, *Témoin de la Vérité vivante, Monseigneur Gabriel Martin (1873-1949)*, 1962.

<sup>23</sup> En 1966, le thème retenu est *A l'école de Notre-Dame, Chrétiens pour le monde d'aujourd'hui*. *Semaine catholique* du 13 août 1966.

direction, à l'instar des autres, constitue un rouage de l'administration épiscopale. Elle demeure sous la directe d'un vicaire général<sup>24</sup>.

Le peu de personnels disponibles oblige à une rigueur d'action. Les curés jouent un rôle déterminant en la matière. Ils annoncent les modalités de chaque pèlerinage, les conditions d'adhésion et recueillent les candidatures de leurs paroissiens, le tout dans un calendrier fixé. Les rappels réguliers à destination des retardataires montrent que cette formule, comme celle qui consiste à expédier directement sa demande au secrétariat de l'évêché, demeurent d'application perfectible. Il est régulièrement fait observer que ces retards sont préjudiciables à tous et empêchent la mise en place de trains supplémentaires<sup>25</sup>.

Il appartient également au responsable diocésain d'entrer en négociation avec les trois compagnies de chemin de fer exploitant les lignes : Compagnies des chemins de fer d'Orléans, des Charentes, et du Midi. Les trains de pèlerins spécialement affectés par ces compagnies suivent des horaires très précis car ils doivent s'intercaler entre les convois ordinaires de voyageurs et de marchandises. Pour le premier pèlerinage, deux trains sont organisés et se suivent à une distance raisonnable. On comptera jusqu'à sept trains de pèlerins, dont l'arrivée s'échelonne à Lourdes sans pour autant perturber les exercices religieux des premiers venus. Il est également veillé à ce que la manifestation conserve son caractère unitaire. La tâche des organisateurs se révèle ardue.

Chaque personne inscrite reçoit quelques jours avant le départ un billet de pèlerinage. Elle est affectée à un train reconnaissable par sa couleur, comportant le numéro du wagon et du compartiment qui lui sont alloués. Des chefs de trains et de wagons, des prêtres désignés avant le départ, sont chargés de veiller à la bonne application des consignes<sup>26</sup>.

---

<sup>24</sup> Monseigneur Louis Grimaud exercera la fonction de Directeur diocésain. Après avoir été Directeur des Œuvres en 1936, il est nommé vicaire général le 27 janvier 1940. Il demeurera à ce poste jusqu'en 1961, année de son décès.

<sup>25</sup> Inscription et rappel à l'ordre à l'endroit des retardataires, vu que *s'ils s'étaient manifestés l'an passé, on aurait pu organiser un sixième train... Semaine catholique* du 6 mai 1905.

<sup>26</sup> *Personne n'est admis dans les trains, sans avoir un Billet de pèlerinage. Ce billet est comme le passeport de chaque Pèlerin, qui doit le garder pendant tout le voyage. Il faut le montrer à la gare de départ en entrant, et ensuite à toute réquisition*

Les responsables tentent au fil des années d'améliorer les conditions de transport des voyageurs et surtout d'éviter les changements de trains lors du passage du réseau d'une compagnie à un autre. Ainsi sont-ils heureux d'annoncer qu'à compter de 1879, il n'y aura plus de changement à Bordeaux<sup>27</sup>. Ils tentent également de négocier des tarifs avantageux et des réductions, et compte tenu de la régularité de l'opération, les obtiennent<sup>28</sup>. Ils cherchent à modifier le parcours et à favoriser une halte pour quelque pieuse dévotion<sup>29</sup>.

Ils doivent faire face à l'accueil de participants au nombre parfois impressionnant. Le chiffre moyen oscille autour de 2 000 personnes par pèlerinage. Il ne cesse de croître dans des périodes de tensions politiques<sup>30</sup>. En 1904 et 1905, alors que les rapports avec l'Etat se durcissent sur fond de préparation de la loi de séparation des Eglises et de l'Etat, le pèlerinage à Lourdes devient un moment privilégié d'intercession. Le nombre de pèlerins augmente sensiblement<sup>31</sup>. Le succès ne se démentira pas puisque les années 1911 et 1912 connaissent des fréquentations jusqu'alors inégalées<sup>32</sup>. Après l'interruption due à la guerre de 1914, soit de 1915 à 1921, le pèlerinage diocésain à Lourdes retrouve une faveur dont témoigne l'édition de reprise, soit 9 000 personnes, une

---

*jusqu'au retour. Il faut en suivre exactement toutes les indications. Chaque Pèlerin ne peut monter que dans le train, le wagon et le compartiment indiqué sur le billet dont il est porteur. Deux Pèlerins échangeant leurs billets, échangent par là même leurs droits. Semaine Catholique du 9 septembre 1877.*

<sup>27</sup> 8<sup>e</sup> pèlerinage, *Semaine catholique* du 29 septembre 1879.

<sup>28</sup> A titre d'exemple : Départ de La Roche-sur-Yon favorisé avec, à la clef, une réduction de 40%.

<sup>29</sup> *Un arrêt est prévu, grâce à la voie ferrée, à la station de Buglose pour se recueillir sur le lieu où (naquit) st Vincent de Paul. Semaine catholique* du 24 août 1876. Cet arrêt de six heures a donné lieu à la rédaction d'un important article préparatoire consacré à Notre-Dame de Buglose in *Semaine catholique* du 31 août 1876.

<sup>30</sup> 35<sup>e</sup> pèlerinage à Lourdes du 8 au 12 septembre 1902 : 2 500 personnes réunies en 5 trains, *Semaine catholique* du 6 septembre 1902.

<sup>31</sup> A titre d'exemples : 1904 : 2 760 inscrits nécessitant 5 trains, 1906 pour le quarantième pèlerinage diocésain : 3 000 pèlerins sont réunis en 6 trains.

<sup>32</sup> 1911 : 4 000 personnes et 1912 : 4 015 nécessitant à chaque fois de mobiliser sept trains.

véritable vague déferlante qui impressionna et inquiéta les organisateurs. De manière raisonnable, il a été très rapidement décidé de mettre sur pied plusieurs éditions annuelles comprenant notamment un pèlerinage des jeunes et un destiné prioritairement aux anciens<sup>33</sup>.

Enfin, un guide est publié dont la lecture est chaleureusement recommandée<sup>34</sup>. Il vient compléter *le Manuel des pèlerins*, remis à chaque personne inscrite, le manuel étant compris dans le prix de l'inscription. Ce petit ouvrage au format de poche est édité dans de nombreux diocèses et comporte une série de variantes afin de tenir compte des contingences locales<sup>35</sup>.

### 1.3. L'œuvre des malades : l'Hospitalité vendéenne

Dès le départ, la question de la présence des malades est posée. Les conditions de transport, des plus précaires, au confort limité, la durée du voyage, et l'absence de structure d'accueil suffisante sur place interdisaient le déplacement de personnes gravement atteintes. Des malades transportables prenaient avec leurs proches le risque de tenter une véritable aventure. Les organisateurs se devaient de leur rappeler les règles de prudence.

A peine vingt ans après le premier pèlerinage, la durée du voyage a diminué, les changements de trains ont été abandonnés, et, à Lourdes, des lieux d'accueil, sur un modèle hospitalier, ont été édifiés. Le nombre de malades accompagnant les bien portants peut augmenter, mais il reste hasardeux de transporter les personnes gravement atteintes. Le dispositif médical demeure précaire. Des personnes incapables de se déplacer

---

<sup>33</sup> Du 16 au 21 avril 1923, 52<sup>e</sup> pèlerinage destiné aux jeunes, 2 000 participants. En 1924, deux pèlerinages, soit les opus 55 et 56, sont organisés ; le second réunit 5 000 personnes nécessitant sept trains. Ces pèlerinages répondent au vœu des Cardinaux et Archevêques de France prononcé en 1916 de conduire, après la conclusion de la paix, un pèlerinage de leur diocèse à Lourdes. Vœu repris par de nombreux évêques dont ceux de Nantes et de Luçon. Mélinna LE POËC, *op. cit.*, p. 66.

<sup>34</sup> Abbé Louis TEILLET, *Itinéraire de La Roche-sur-Yon à Lourdes avec supplément de Nantes à La Roche-sur-Yon*, 3<sup>e</sup> éd., Fontenay-le-Comte, L.-P. Gouraud, 1898, 129 p. Indicateur des distances en kilomètres et en lieux de gare en gare.

<sup>35</sup> *Manuel des pèlerins du Diocèse de Nantes à Notre-Dame de Lourdes*, Comité des pèlerinages du Diocèse de Nantes, 1913, Nantes, Lanœ, libraire-éditeur, 167 p. et 36 p.

seules, nécessitant la présence de brancardiers, peuvent être admises sous condition d'inscription<sup>36</sup>. L'annonce laisse entendre le caractère fragile et balbutiant de cette initiative qui, pour être généreuse, n'en est pas moins risquée. Au-delà de l'accueil matériel, la direction se préoccupe de l'accompagnement spirituel des malades<sup>37</sup>.

La lecture des annonces des personnes chargées de l'organisation matérielle du pèlerinage vendéen montre à l'envi qu'elles se heurtent à des difficultés quasi insurmontables. Reste que la sagesse demeure maîtresse<sup>38</sup>. Mais pour autant les possibilités de comparaisons ne manquent guère, et il est demandé d'imiter des initiatives visibles en un lieu qui accueille des délégations venues du monde entier. Le diocèse de Lille a pu conduire ses malades à Lourdes. Les Vendéens, toujours volontaires, quoique moins bien lotis au chapitre des finances, n'entendent pas rester en deçà. Le rédacteur de la relation du pèlerinage de l'année 1902, sortant quelque peu de la routine de l'exercice, pousse avant ses propositions. Dans un style un rien daté, qui ne néglige nullement le rôle prépondérant des prêtres, y compris en quelques poncifs rhétoriques, il invite à la générosité financière mais également personnelle pour que le diocèse de Luçon puisse accompagner ses malades dans la ville sainte, y compris ceux gravement atteints<sup>39</sup>. Il faudra compter un peu de temps pour que les souhaits deviennent réalité.

---

<sup>36</sup> *S'il est, parmi les pèlerins, des malades qui devront être portés sur des brancards ou traînés dans les petites voitures, on est prié de donner leurs noms dans le courant de la semaine prochaine. Les pèlerins qui veulent s'employer au service des malades, soit pour les porter sur les brancards ou les traîner dans les voitures, soit pour aider dans les piscines, voudront bien également donner leur nom au Directeur du pèlerinage. Semaine catholique du 26 avril 1890.*

<sup>37</sup> *Enfin on demande aussi les noms des prêtres qui veulent diriger les prières pour les malades. Semaine catholique du 26 avril 1890.*

<sup>38</sup> *En ce qui concerne les malades, on n'admettra que ceux qui peuvent voyager dans des conditions ordinaires. Les frais d'hospitalisation (lit, nourriture et transports pendant la durée du pèlerinage) s'élèvent à 12 francs. Les malades qui désirent être hospitalisés joindront cette somme au prix de leur billet de chemin de fer. Semaine catholique du 23 août 1902.*

<sup>39</sup> *Qu'il me soit permis, d'émettre ici, tout haut, un vœu que bien des personnes ont exprimé dans le secret... A Lourdes, le Nord a transporté ses malades ; pourquoi, nous Vendéens, n'y conduirions-nous pas les nôtres ? Quel stimulant merveilleux ce serait pour notre foi et pour notre charité ! Si pour réaliser ce projet, il faut des*

Pourtant des inflexions se remarquent dès l'année suivante. Il n'est pas hasardeux de penser que l'évêque, Monseigneur Catteau, qui a lu, et très certainement accepté, le texte de la relation du pèlerinage de 1902, a veillé à ce que des évolutions voient le jour. Dans le courant de l'année 1903, du 27 avril au 2 mai, un pèlerinage est réservé aux hommes. Il est compté pour le 36<sup>e</sup> pèlerinage diocésain. Les conditions d'accueil des malades sont quelque peu modifiées<sup>40</sup>.

Reste qu'il est difficile, avec les moyens dont disposent les organisateurs, de modifier de manière sensible les habitudes et de répondre aux souhaits légitimes des malades et de leurs familles. Ce qui est réalisable dans un cadre restreint, à l'image du pèlerinage de l'année 1903, n'est guère concevable dans celui élargi à toute une population composée d'hommes et de femmes dont la situation sanitaire était précaire<sup>41</sup>. On agit avec prudence, tout en tenant compte des capacités d'accueil des structures adaptées à Lourdes<sup>42</sup>.

Dans le courant de l'année 1913, une mutation importante intervient. Une association est créée sur le fondement de la loi de 1901, régissant les associations à but non lucratif : l'*Association des Vendéens de Notre-Dame*, dont l'objet social est d'assurer l'accueil des malades et leur accompagnement à Lourdes. Une fois encore le pragmatisme a

---

*ressources pécuniaires, la Vendée, toute pauvre qu'elle est, saura bien en fournir et s'il faut, en outre, la foi, le zèle et l'esprit de sacrifice, sur notre terre féconde et généreuse aussi bien que chez nos amis du Nord, les nobles et les paysans se feront brancardiers, les ouvrières et les grandes dames deviendront infirmières, et les prêtres, entraînant les foules à leur exemple, s'agenouilleront aux piscines ou sur le passage de Jésus pour implorer, les bras en croix, la miséricorde du Bon Dieu. Semaine catholique du 20 septembre 1902.*

<sup>40</sup> *Les malades sont acceptés. Les hommes seuls, malades ou infirmes, pourront être admis et à peine dans la proportion de dix par train. Semaine catholique du 14 mars 1903.*

<sup>41</sup> *D'une part, ne pouvant pas avoir le personnel spécial qui serait nécessaire pour soigner les malades au cours du voyage et à Lourdes ; d'autre part, notre matériel n'étant pas aménagé en vue de recevoir des malades, nous aurons le regret de n'accepter que ceux qui peuvent voyager dans les conditions ordinaires des autres pèlerins. Semaine catholique du 9 juillet 1904.*

<sup>42</sup> *Les malades hospitalisés ont reçu une carte spéciale qu'ils devront présenter en arrivant à l'hôpital de Notre-Dame des Sept-Douleurs. Semaine catholique du 4 août 1906.*

produit ses effets. Il était impossible aux personnes chargées de l'organisation matérielle ordinaire de prendre en charge un tel dossier. Une structure spécialisée et parfaitement encadrée en est chargée. Elle est confiée à l'abbé Logeais, économiste de l'Institution Richelieu<sup>43</sup>. Une fois encore, une personne de confiance, non loin de l'évêché et de la direction du pèlerinage, intervient dans cette organisation sensible qui a atteint une image forte<sup>44</sup>. Le vieil évêque Monseigneur Catteau, dont la santé décline, pèse de son autorité dans cette mutation appelée à des développements d'envergure<sup>45</sup>. Un an avant les Nantais, et bien avant l'exemple donné par les prêtres brancardiers de la Guerre de 1914, les Vendéens trouvent une réponse appropriée à une question qui les taraudait depuis près de trente années<sup>46</sup>.

Les évolutions ont été interrompues par la Première guerre mondiale. Pendant ce conflit, particulièrement meurtrier et affreusement mutilant, nombre de prêtres et de civils ont été enrégimentés dans des fonctions de brancardiers. Ils ont transporté, dans des conditions invraisemblables, des hommes gravement blessés et ont contribué à leur sauver la vie. Ils ont su adopter des pratiques qui jusqu'alors leur étaient étrangères. Ils sont en mesure de les mettre en application au bénéfice des malades et des grands blessés, rescapés de la guerre. Des femmes qui ont joué un rôle d'infirmière dans les hôpitaux de l'arrière, peuvent devenir des accompagnatrices patentées. Le temps de réagir et de répondre aux besoins, naîtra *l'Hospitalité vendéenne*, structure héritière de l'*Association*

---

<sup>43</sup> Un portrait de l'abbé Logeais, homme efficace et doué d'un sens pratique, figure dans l'ouvrage du centenaire de l'Institution Richelieu, Abbé Auguste BILLAUD, *Richelieu, 1856-1956, Luçon, La Roche*, Luçon, Pacteau, 1956, p. 119. L'abbé Logeais est secondé efficacement dans cette action par la Supérieure de la communauté des sœurs de l'Institution Richelieu, Sœur Arsène du Sacré-Cœur.

<sup>44</sup> L'initiative revient à des laïcs engagés dont mademoiselle Bailly, ancienne infirmière, l'une des fondatrices de cette association, qui contribuera à son fonctionnement et à son évolution au cours de nombreuses années. Informations communiquées par l'abbé Henri Baudry.

<sup>45</sup> *L'un des sept trains réservé aux malades est confié à la Direction des Vendéens de Notre-Dame dont l'association s'est fondée cette année avec la haute approbation de Monseigneur. Semaine catholique* du 31 mai 1913.

<sup>46</sup> Dès 1914, on compte un ensemble de brancardiers et d'infirmières dans un train accueillant 150 malades sur 3 300 pèlerins. Dans le diocèse de Nantes, l'Association des brancardiers est créée en mai 1914. Mélinda LE POËC, *op. cit.*

*des Vendéens de Notre-Dame*. La première mention repérée dans les textes de *La Semaine catholique* apparaît en 1923. Elle mêle, dans un esprit d'action catholique, hommes et femmes, laïcs et clercs, soignants de profession et d'occasion, tous bénévoles, réunis pour accompagner les malades à Lourdes lors des pèlerinages. L'œuvre intervient en marge de l'organisation des pèlerinages mais en lien étroit avec toute manifestation nécessitant transfert et encadrement des malades.

Après la guerre de 1940, les conditions de transport s'étant améliorées grâce à la mise à disposition d'un train sanitaire par la SNCF, le « train blanc », il est possible de répondre à d'autres attentes. C'est ainsi qu'à côté du pèlerinage des jeunes, fut mis en place celui destiné à accueillir les vieillards et les malades, et, autre expérience ô combien douloureuse, le pèlerinage des enfants inadaptés.

Le diocèse de Luçon, comptant sur ses propres forces, en minimisant toutes dépenses inutiles, a su mettre en place un ensemble de structures simples et efficaces, peu coûteuses, fondées largement sur le don de soi, au service d'une cause : le transport vers la grotte de Lourdes, haut lieu de prières et de spiritualité, transport avec toute la prudence requise, des bien portants et des malades, associés dans le même mouvement de foi et de générosité.

Si l'organisation a constitué une préoccupation que les évêques luçonnais de la seconde moitié du dix-neuvième et du vingtième siècle ont su porter à un degré de quasi-perfection, elle a toujours été placée au service d'une action pastorale, soit en notre cas d'observation : le développement du culte voué à la Vierge Marie.

## **2. Développement d'une pastorale mariale**

Le pèlerinage diocésain à Lourdes devint rapidement un rendez-vous annuel autour duquel sont organisés des moments de prières, sous forme de préparation pour ceux qui partent, d'approfondissement et d'édification pour ceux qui demeurent sur place, tout en vivant le pèlerinage en union de prière puis d'action de grâce lors du retour des pèlerins. La paroisse constitue alors un creuset qui unit les pèlerins et leur entourage.



## 2.1. Un ancrage paroissial

Le pèlerinage diocésain s'enracine en premier lieu dans la paroisse et soude la communauté. Non seulement le curé recueille les inscriptions et se fait le chantre des informations diocésaines, mais chaque fois qu'il le peut, il conduit la délégation paroissiale. Tout pèlerinage à Lourdes est précédé d'une préparation : messe matinale, neuvaine, récitation vespérale du chapelet à l'église, enseignements sur la Vierge, récits des apparitions<sup>47</sup>. Tous les paroissiens répètent les chants qui seront entonnés lors des processions et des cérémonies<sup>48</sup>.

Le départ marque la solidarité entre les partants et ceux qui demeurent sur place. Ces derniers accompagnent le départ en chantant et en priant. Chacun n'oublie pas les intentions de prières qui ont été confiées, et au besoin on se les rappelle<sup>49</sup>. Cette fébrilité, parfaitement compréhensible lors des premiers pèlerinages, ne s'est jamais véritablement estompée. Certes avec les années, le moment de la rupture perd de son caractère exceptionnel mais il demeure un temps fort. Il le restera jusqu'à la fin de la période considérée. On quitte la paroisse avec la bannière spécialement réalisée pour le pèlerinage de Lourdes, que l'on sort solennellement, non seulement lors du rendez-vous annuel, mais encore lors des processions mariales habituelles<sup>50</sup>.

---

<sup>47</sup> *Car chez nous on se prépare au pèlerinage et la plupart des pèlerins se sont confessés avant de partir. Semaine catholique* du 6 octobre 1934.

<sup>48</sup> Abbé MILCENT, *Les impressions d'un curé vendéen, op. cit.*, p. 9.

<sup>49</sup> *Sur la petite place de l'Eglise sont rangés les véhicules divers réquisitionnés dans toute la localité, pour la circonstance. C'est là qu'on s'embrasse pour la dernière fois, qu'on se serre une dernière fois la main, qu'on se fait les dernières recommandations, recommandations pieuses et touchantes : « encore une fois, n'oublie pas de demander pour moi ce que je t'ai dit », « Recommande-lui bien notre affaire ». Ceux qui ne peuvent aller, veulent du moins être sûrs que leur requête sera présentée, à cette audience solennelle, que demain Notre-Dame voudra bien donner, dans sa grotte miraculeuse, aux heureux pèlerins de la Vendée. Abbé L. GROLLEAU, op. cit., p. 8.*

<sup>50</sup> *MM. les Ecclésiastiques sont priés d'emporter leurs habits de chœur et les bannières et oriflammes de leur paroisse. Il y aura, à chaque train, un fourgon spécial pour les recevoir. Semaine catholique* du 22 août 1880. L'une des plus anciennes, bien conservée, est la bannière de Challans (1872), Collection de l'Historial de la Vendée, Inventaire ECV 984.25.2.

Pour permettre à tous de suivre de sa maison le pèlerinage, l'itinéraire, les horaires de trains et les programmes des cérémonies sont largement distribués aux paroissiens<sup>51</sup>. Pendant ce temps, des messes sont dites le matin en union de prières avec les pèlerins, des chapelets sont récités à plusieurs reprises<sup>52</sup>. La foi mariale est ravivée. L'ensemble des paroisses fait corps, renforçant l'idée d'appartenance au diocèse<sup>53</sup>. Du reste, une bannière, de belle facture, a été tissée pour symboliser le diocèse en partance à Lourdes<sup>54</sup>.

Le retour s'accompagne des solennités proches de celles du départ. Les cloches sonnent à toute volée, une délégation se porte au-devant des pèlerins. On se retrouve à l'église pour une brève cérémonie d'action de grâces<sup>55</sup>. La ferveur est entretenue dans les jours qui suivent l'arrivée, par des récitations de chapelets et un ensemble de prières communes. On

<sup>51</sup> *Afin de permettre aux nombreux pèlerins le désir de nous suivre plus facilement par la pensée (...) nous reproduisons ici, comme de coutume, l'horaire de nos trains spéciaux et le programme des cérémonies du pèlerinage. Semaine catholique du 6 septembre 1902.*

<sup>52</sup> *Durant le pèlerinage, il serait souhaitable que chaque soir la paroisse soit conviée à une récitation publique du chapelet suivie du Salut du Très Saint Sacrement à l'Eglise. Messieurs les Curés pourraient suggérer que dans les villages éloignés, le chapelet soit récité comme durant le mois de Marie. Semaine catholique du 6 août 1960.*

<sup>53</sup> *C'est une semaine de grâce que celle qui commence lundi prochain. La Vendée s'en va sous la conduite de son Evêque porter à Notre-Dame de Lourdes le tribut des hommages et de ses prières. Heureux pèlerins, priez bien, pour vous, pour vos familles, pour la Vendée et pour la France et pour l'Eglise. Et ceux qui restent ici, prieront avec vous. Nous ne ferons tous qu'un seul cœur et qu'une âme... Semaine catholique du 6 septembre 1902.*

<sup>54</sup> *La bannière de la Vendée ouvrait la marche et plusieurs emblèmes des sentiments dont nous étions tous animés, la suivaient de distance en distance. Semaine catholique du 12 septembre 1890. Cette bannière est toujours conservée.*

<sup>55</sup> *Il faudrait dire partout l'empressement autour des pèlerins, la satisfaction pieuse de ceux qui ont part à la distribution des souvenirs de la grotte miraculeuse ? A Luçon, les pèlerins se rendent processionnellement, au chant des hymnes et des cantiques, à la cathédrale, où les suit une partie de la population. On se sépare après une courte et touchante allocution de M. l'archiprêtre. Abbé L. GROLLEAU, op. cit., p. 26.*

utilise les livrets du pèlerin, on consulte la littérature de colportage, on lit et relit des vies édifiantes de Bernadette Soubirous. On est fier d'arborer son insigne du Sacré-Cœur porté à la boutonnière en quittant sa paroisse.

Le pèlerinage des Vendéens à Lourdes est simultanément une action pastorale diocésaine et paroissiale<sup>56</sup>. Elle n'apparaît jamais comme une initiative coupée de la base<sup>57</sup>. De ce point de vue, cette œuvre de piété se présente sous un jour différent de l'action catholique qui, parfois, aura peine à s'accommoder de l'encellulement paroissial.

## 2.2. Des signes de récollection

Outre les bannières paroissiales et celle, plus solennelle, du diocèse, quelques signes permettent aux pèlerins vendéens de se reconnaître, dont un insigne du Sacré-Cœur porté à la boutonnière, marque patente d'une sensibilité religieuse fortement intégrée. La foule qui processionne et qui unit sa prière use de chants reproduits dans les fascicules remis à chaque pèlerin<sup>58</sup>. La consultation de plusieurs d'entre eux montre qu'existe un répertoire adapté, facile à retenir et à chanter *a capella* dans une procession comptant plusieurs milliers de personnes. Parmi ceux-ci trois cantiques marquent l'originalité du pèlerinage des Vendéens à Lourdes, composés pour la circonstance, et ce dès la première manifestation. Ainsi l'abbé Jean Gaignet composa-t-il le céléberrime *Ave Maria de Lourdes* débutant par les deux vers connus de tous : « Sur cette colline, Marie apparut... »<sup>59</sup>. Puis l'abbé Hippolyte Boutin ajouta au répertoire le

---

<sup>56</sup> Chaque délégation paroissiale aura à cœur de rapporter des photographies. Ces clichés montrent le groupe diocésain et la délégation paroissiale réunie autour du clergé local. Ils sont une source d'informations particulièrement instructive.

<sup>57</sup> La consultation de nombreux bulletins paroissiaux en atteste. Ceux-ci reprennent les informations de la *Semaine catholique* et apportent des informations ou des témoignages locaux. L'organisation du pèlerinage international des Anciens combattants à Lourdes n'échappe pas à la règle. Le président des Prêtres Anciens Combattants, l'abbé Lesaffre, donne pour consigne d'organisation : « *Il me semble que la meilleure méthode est de procéder par paroisse.* », *Semaine catholique* du 15 septembre 1934.

<sup>58</sup> *Chants pour les pèlerinages vendéens*, Luçon, Veuve Bideaux et fils, imprimeurs de Mgr. l'Évêque, 1882.

<sup>59</sup> *Ave Maria, Devant la grotte de Lourdes* : « *Sur cette colline, Marie apparut, Au front qu'elle incline, Rendons le salut : Ave, Ave, Ave Maria, Ave, Ave, Ave Maria.*

*Laudate Mariam* qui, très rapidement, devint un classique repris par de nombreux diocèses<sup>60</sup>. Le chant *La Vendéenne*, rappelant les prouesses des combattants et des populations pendant les guerres contre-révolutionnaires de 1793, est transformé pour les besoins de la cause par l'abbé Dalin, l'un des premiers prédicateurs<sup>61</sup>. Il est parfois utilisé en conservant les deux derniers vers originaires<sup>62</sup>. Moins populaire, et sur un air plus élaboré, les Vendéens sont interpellés dans leur foi<sup>63</sup>. Le répertoire de chants évolue lentement, témoignant de l'attachement à des cantiques traditionnels<sup>64</sup>.

---

Devant le succès de ce cantique de huit couplets, il lui fut demandé de dresser le récit complet des apparitions. Il réalisa alors « *Chapelet de Notre-Dame de Lourdes* », fort de soixante-huit couplets. Il fut chanté dès le 27 mai 1873 et reçut l'imprimatur de l'évêque de Luçon en avril 1874. Source abbé Henri Baudry, Archives diocésaines de Luçon. Egalement historique in *Semaine catholique* du 15 septembre 1934.

<sup>60</sup> Le *Laudate Mariam* composé par le vendéen Hippolyte Boutin *et que la France nous emprunte presque autant que notre Ave Maria... Semaine catholique* du 16 mai 1903.

<sup>61</sup> La Vendée à Lourdes, Premier cantique, Air de la Vendéenne  
*Pour leur pays et pour leur Dieu,  
Quand nos pères donnaient leur vie,  
Comme un clairon, Vierge Marie,  
Votre nom les guidait au feu.*

<sup>62</sup> Deuxième cantique, Air de la Vendéenne  
*Non, non ! Chez nous, même au siècle où nous sommes,  
Les cœurs virils sont fiers d'être chrétiens ;  
Dieu pour sa cause aura des hommes,  
Tant que vivront les Vendéens (bis).*

<sup>63</sup> Troisième cantique, Air : Bravons les Enfers  
*Debout Vendéens,  
Allons, pèlerins,  
Allons où la foi nous appelle :  
Montrons en ce jour  
Qu'à la foi l'amour.  
La Vendée est toujours fidèle !*

<sup>64</sup> En 1967, sont recommandés : *Nous chanterons pour toi, Seigneur, Ô Seigneur comment reconnaître, Ô Croix dressée sur le monde, Ô Vierge, Ô notre reine*. Ces cantiques nouveaux voisinent avec *La Vendéenne* et *l'Ave Maria de Lourdes*.

### 2.3. Une dynamique des rassemblements mariaux

Le pèlerinage de Lourdes n'est pas perçu comme concurrent des pèlerinages mariaux existant dans le diocèse. Bien au contraire, il apparaît progressivement comme un fer de lance excitant une ferveur toute particulière et favorisant un ensemble de manifestations réunissant nombre de Vendéens dans l'aire diocésaine. L'immense majorité de ces lieux de rassemblement sont implantés en campagne dans la quasi-totalité du Marais Breton et du Bocage. Ils sont tous, à de rares exceptions près, voués au culte de la Vierge. Deux espaces de recueillement font quelque peu exception où est honoré le « saint de la Vendée », saint Louis-Marie Grignon de Montfort<sup>65</sup>.

Certains pèlerinages étaient antérieurs à la Révolution, d'autres ont été ravivés dans les années qui suivirent. Les faits d'armes de résistance aux armées de la République, notamment à l'occasion des massacres par les colonnes infernales (1794), ont justifié l'ouverture de lieux de rassemblement. Enfin, à la diligence de quelques curés, la Vierge est célébrée en union avec des apparitions reconnues telles la Salette<sup>66</sup> ou Lourdes. Ces pèlerinages sont organisés au moins une fois l'an et rassemblent à chaque reprise plusieurs milliers de personnes. La *Semaine catholique* ne manque jamais de les annoncer et de dresser, à l'image de ce qui est réalisé pour Lourdes, un compte rendu où sont systématiquement indiqués le nombre et parfois l'origine géographique des pèlerins. Ils donnent lieu à une surveillance discrète des services préfectoraux et de police qui se défient de ces déplacements de personnes, particulièrement dans les périodes politiques tendues entre l'Eglise et l'Etat<sup>67</sup>.

---

<sup>65</sup> Son tombeau est situé à Saint-Laurent-sur-Sèvre dans la basilique entourée des trois communautés montfortaines : les Pères du Saint-Esprit, les Frères de Saint-Gabriel et les Sœurs de la Sagesse. Le second lieu de pèlerinage correspond à la grotte située dans la forêt de Mervent où le père de Montfort s'était retiré quelques mois en ermite. Il s'agit, en fait, à peine d'une exception en raison des enseignements répétés de Grignon de Montfort pour promouvoir le culte de Marie, Mère de Dieu.

<sup>66</sup> Apparition de la Vierge à deux enfants le 19 septembre 1846, à La Salette (Isère). Les faits ont donné lieu à de très fortes controverses.

<sup>67</sup> L'administration préfectorale envoie régulièrement un agent de renseignement pour vérifier qu'il ne se prononce point de propos séditionnaires. ADV, 4 M 170. En revanche, la création du pèlerinage de Lourdes et son organisation ne semblent pas

Une liste de ces manifestations a été dressée. Elle est fidèle quand on la confronte aux mentions contenues dans les archives diocésaines (*la Semaine catholique*) et dans les documents administratifs (archives départementales)<sup>68</sup>.

La ferveur mariale trouvera à s'exprimer en des lieux réputés de la région lorsque les communications seront établies. Le chemin de fer et la circulation automobile favoriseront ces déplacements locaux<sup>69</sup> et ceux dans des hauts lieux symboliques de la chrétienté<sup>70</sup>.

---

déranger la préfecture. Seule la presse anticléricale commente de manière narquoise cette initiative.

<sup>68</sup> Notre-Dame de Beauchêne sur la commune de Cerizay à proximité des communes de Menomblet et de Saint-Mesmin

Notre-Dame de Bourgenay près des Sables d'Olonne

Notre-Dame de la Brossardière, paroisse de la Tardière

Notre-Dame du Cormier à Chavagnes-en-Paillers

Notre-Dame des Flots ou la Vierge du Naufragé à la Chaume

Notre-Dame de Freligné aux confins de la Bretagne et de la Vendée sur la commune de Touvois

Notre-Dame de Garreau à la Chapelle-Hermier

Notre-Dame de Lorette à la Flocellière

Notre-Dame des Lucs, reine des Martyrs

Notre-Dame des Martyrs du Bas-Poitou à la chapelle de la Tullévière en Saint-Etienne-du-Bois

Notre-Dame de Recouvrance à Saint-Gilles-Croix-de-Vie

Notre-Dame de Réaumur

Notre-Dame de la Sainte-Famille du Chêne à la Rabatière

Notre-Dame de la Salette en la paroisse de Chavagnes-en-Paillers

Notre-Dame de la Salette en la paroisse de Martinet

Notre-Dame du Sceptre, Les Sables d'Olonne

Notre-Dame de Touchegray, près de Chantonay, en direction de Sainte-Hermine

Notre-Dame de la Victoire à la Garnache.

Liste établie par le R. P. Jean-Emmanuel DROCHON, des Augustins de l'Assomption, in *Les pèlerinages à la Sainte Vierge dans le diocèse de Luçon*, in *Revue du Bas-Poitou*, 1890, p. 231-244. Hippolyte BOUTIN, *Pèlerinages de la Vendée*, Les Sables d'Olonne, l'Etoile de la Vendée, 1913.

<sup>69</sup> Notre-Dame du Folgouët (Finistère), Notre-Dame de Marillais (Maine-et-Loire), Notre-Dame de Buglose (Landes), Notre-Dame de Pontmain (Mayenne).

<sup>70</sup> Notre-Dame de la Délivrance près de Caen, *Semaine catholique* du 9 août 1876. Tombeau de Saint-Martin à Tours, *Semaine catholique* du 22 octobre 1876,

La plume lyrique de l'abbé Milcent dans son petit ouvrage de la fin du dix-neuvième siècle pourrait être perçue avec un rien de distance si elle n'était pas confirmée par des indications concordantes dans la *Semaine catholique*, et parfois dans les livraisons des journaux anticléricaux<sup>71</sup>. Ces lieux joueront même le rôle d'espaces de substitution lorsqu'il ne sera pas possible de se déplacer à Lourdes pour fait de guerre<sup>72</sup>. En outre, ce dynamisme construit à partir de rencontres régulières, justifiera le rétablissement d'un pèlerinage eucharistique vendéen en 1934 à la diligence du Père Martin, prédicateur attiré du pèlerinage de Lourdes. L'image de cette manifestation s'impose alors dans les esprits comme en attestent les remarques de quelques observateurs<sup>73</sup>. Enfin, cette ferveur populaire sera tout aussi vive jusque dans les années 1960<sup>74</sup>. Il sera alors proposé de véritables circuits, avec un calendrier, ce que permet la généralisation des automobiles. Les routes mariales seront nées<sup>75</sup>.

---

Pèlerinage à Rome ou à Jérusalem. Ces initiatives, qui dépassent l'organisation diocésaine, sont bien annoncées dans *La Semaine catholique*.

<sup>71</sup> *Je ne retracerai pas dans le délai ces manifestations. Le marais breton donna l'élan le 23 mai, vers Notre-Dame de Bourdevert : 350 hommes. Le nombre de pèlerins ne fit que croître ensuite. 800 hommes de la région de Fontenay-le-Comte, vers la forêt de Mervent, près de la grotte du Père de Montfort, 600 de la région des Sables vers Bourgenay. 1300 de la région de Saint-Fulgent vers la grotte de Lourdes de Chavagnes-en-Paillers. 1300 du Bas Bocage vers Martinet. 1800 de la région des Herbiers vers la basilique du Père de Montfort à St-Laurent-sur-Sèvre. Abbé MILCENT, Les impressions d'un curé vendéen, op. cit., p. 7.*

<sup>72</sup> Cette piété mariale entretenue explique, partiellement, l'immense succès de la longue pérégrination de Notre-Dame de Boulogne, portée de paroisse en paroisse du 30 septembre au 14 novembre 1943. Certes, en cette période d'occupation, le rassemblement est autorisé, fait rare, la mobilisation de toute une population compense l'impossibilité de pérégriner comme à l'accoutumée. La statue, portée sous un dais, entrera en Vendée par le Sud à Saint-Hilaire-des-Loges pour quitter le département après une boucle par Mortagne et Saint-Laurent-sur-Sèvre, ville montfortaine et ô combien symbolique.

<sup>73</sup> *Pendant que la foule entrainait à la suite du défilé, le chant du Credo retentit, et des chuchotements disaient : « on se croirait à Lourdes. Semaine catholique du 12 mai 1934.*

<sup>74</sup> *La Semaine catholique* annonce le soixante-treizième pèlerinage à Notre-Dame de Réaumur en 1967, année de la foi, *Semaine catholique* du 26 août 1967.

<sup>75</sup> *Semaine catholique* du 14 juin 1958.

## 2.4. Un témoignage inscrit dans la pierre

De retour de Lourdes chacun souhaite conserver un souvenir. Il ne manque pas dans toutes les familles de représentations de la Vierge, sur le papier ou dans le plâtre, ornant la maison. Les photographies du manteau de la cheminée de la grande salle des fermes laissent apercevoir ces modestes statues devant lesquelles on se recueille notamment lors de la récitation du chapelet pendant le mois de mai dédié à Marie. L'on conserve dans une petite bouteille de l'eau recueillie à la fontaine miraculeuse et dont on asperge un malade ou un défunt. L'image de la Vierge à Lourdes accompagne la vie de bien des familles et des générations.

D'aucuns souhaitent faire davantage et recréer l'ambiance du lieu en faisant édifier une copie de la grotte de Massabielle. En un siècle, à compter de 1860, ce sont près d'une centaine de ces sanctuaires qui seront dressés sur des propriétés de personnes privées ou de congrégations<sup>76</sup>. Leur achèvement donne lieu à une cérémonie de bénédiction par le curé de la paroisse accompagné de ses confrères voisins<sup>77</sup>. Elles deviennent, à leur tour, des « petits Lourdes », où l'on se réunit régulièrement pour prier<sup>78</sup>. En 1954, pour célébrer l'année mariale, en l'honneur du centenaire de la proclamation du Dogme de l'Immaculée conception, ces lieux privés

---

<sup>76</sup> *Chaque fois qu'une rive, une vallée, un rocher s'y prêtait, ils (les Vendéens) se sont appliqués à représenter chez eux, dans sa pieuse ordonnance, la Grotte de Massabielle.* La Chesnay, Journal *La Croix*, reproduit in *Semaine catholique* du 15 septembre 1934. Alain CASTAING, *Les grottes de Lourdes en Vendée*, Le Poiré-sur-Vie, Vents et Marais, 1996.

<sup>77</sup> *Sur le versant méridional de la colline de Saint-Georges de Montaigu, au milieu d'un délicieux coteau récemment conquis sur les ronces et les broussailles, une personne pieuse et coutumière des œuvres, Melle Vachon, vient de faire élever une grotte en l'honneur de Notre-Dame de Lourdes. Cette construction de dimension modeste gagne en pittoresque tout ce qui peut lui manquer en étendue...* Récit de la bénédiction par le curé du lieu, in *Semaine catholique* du 28 décembre 1879. Commune de Péault, grotte bénie par le curé le 8 mai 1904 : *Pour un peu on se serait cru à Lourdes.* *Semaine catholique* du 14 mai 1904.

<sup>78</sup> A titre d'exemple : Commune de Puymaufrais, pèlerinage à la grotte de Notre-Dame de Lourdes au château de La Roche-Louherie rassemblant 2 500 personnes le dimanche 17 août 1902. *Semaine catholique* du 6 septembre 1902.



seront considérés comme des sanctuaires mariaux<sup>79</sup>. Beaucoup de ces grottes sont encore visibles, fréquentées et fleuries<sup>80</sup>.

Il faudra toutefois patienter pour qu'une paroisse soit dédiée à l'Immaculée conception<sup>81</sup>. Ceci interviendra en 1920, fait tardif par rapport au diocèse de Nantes, où Notre-Dame de Lourdes, construite au sortir de la ville en direction de Rennes, est devenue dès la fin du dix-neuvième siècle un lieu marial reconnu et fréquenté<sup>82</sup>. Le caractère tardif de cette implantation dans la ville centre de La Roche-sur-Yon, centre administratif plus que lieu fortement identitaire de la Vendée religieuse, ne conférera pas à cette église une place patentée dans les circuits mariaux.

## 2.5. L'annonce de guérisons et d'apparitions

L'Eglise adopte une attitude de prudence et de précaution pour reconnaître un fait relevant du miracle. Une simple guérison ne saurait être reconnue comme tel. Les imaginations prennent parfois aisément le pas sur la raison. Dès le premier pèlerinage, on annonce des guérisons qui, pour être spectaculaires, n'ont pu faire l'objet d'un contrôle médical<sup>83</sup>. En revanche, plusieurs cas ont donné lieu à un suivi du dossier impliquant l'avis des praticiens connaissant l'état de santé de la personne réputée

---

<sup>79</sup> *Le canton étant devenu désormais le « secteur » de l'Action catholique, le Comité marial diocésain suggère que dans chaque canton, pour chaque mouvement ait lieu un pèlerinage cantonal à un sanctuaire marial ou à une grotte de Lourdes. Semaine catholique du 6 février 1954.*

<sup>80</sup> Ces lieux sont désormais considérés comme appartenant au patrimoine dit de proximité. Sur cette notion : Pierre LEGAL, *Patrimoine de proximité, ou les avatars de l'incomplétude d'une définition*, in Patrick LE LOUARN (dir.), *Patrimoine culturel et collectivités locales*, Presses Universitaires de Rennes, à paraître en octobre 2010.

<sup>81</sup> Création d'une paroisse dédiée à l'Immaculée Conception à La Roche-sur-Yon, 15 août 1920, Décision de Monseigneur Garnier, évêque de Luçon, annoncée in *Semaine catholique* du 7 août 1920.

<sup>82</sup> Il y est célébré un *triduum* pendant les jours de pèlerinage. On s'y rend en procession pendant la Grande guerre alors qu'il n'est plus possible de se déplacer à Lourdes. Mélinna LE POËC, *op. cit.* p. 66-74.

<sup>83</sup> Relation de la guérison de la sœur Marie-Germaine, écrite à la communauté de Mormaison, et de Prudence Merlet de la commune des Epesses. Abbé L. GROLLEAU, *Récit d'un pèlerin, op. cit.*, ADV 60 J 25.

guérie. La situation de deux personnes est relatée dans la très circonspecte *Semaine catholique*, énonçant l'évolution de la procédure en vue d'une reconnaissance<sup>84</sup>. En revanche, deux autres ont été reconnues guéries de manière miraculeuse grâce à la Vierge de Lourdes. Mademoiselle Biré, de la localité de Sainte-Gemme-la-Plaine, non loin de Luçon, a été guérie de la cécité qui l'affligeait le 5 août 1908<sup>85</sup>. Quant à Juliette Orion, de Saint-Hilaire-le-Voust, elle vit disparaître de manière surnaturelle une tuberculose, à l'issue d'une neuvaine par l'intercession de Notre-Dame de Lourdes<sup>86</sup>.

Ces nombreuses évocations d'apparitions ont pu, çà et là, impressionner des enfants. L'histoire de Bernadette est maintes fois racontée, embellie par une littérature de colportage. La Vierge est apparue à des enfants de la région de Pontmain<sup>87</sup>. Dans cette ambiance, on apprend qu'une enfant aurait eu une apparition de la Vierge dans le Marais Breton-Vendéen. Monseigneur Catteau, évêque de Luçon, s'est montré immédiatement des plus circonspects et a donné consigne au clergé de ne pas se mêler aux rassemblements de foules qui commencent à affluer. Le préfet, alerté, envoie des observateurs qui le renseignent<sup>88</sup>. Comme par extraordinaire, cette affaire disparaîtra. Aucune reconnaissance ne sera accordée. La prudence aura été mère de sûreté. Aucun pèlerinage ne sera organisé sur le lieu de ces prétendues apparitions.

---

<sup>84</sup> Guérison de Judith Piffeteau de la paroisse de Falleron. Rapport circonstancié de Dr MOINARD, de Touvois, *Semaine catholique* du 1<sup>er</sup> juillet 1905. Mademoiselle Marie Mathilde Loizeau, de Mouilleron-en-Pareds, atteinte d'un mal de Pott dorso-lombaire. *Semaine catholique* du 15 septembre 1906.

<sup>85</sup> Mandement de Monseigneur Catteau du 30 juillet 1910.

<sup>86</sup> Mandement de Monseigneur Catteau du 18 octobre 1913 et annonce en première page dans le *Journal de la grotte de Lourdes* du 2 novembre 1913. Archives diocésaines de Luçon.

<sup>87</sup> L'évêque de Laval, Monseigneur Wicart, autorise qu'un culte officiel soit rendu à proximité du lieu des apparitions le 2 février 1872.

<sup>88</sup> Apparitions au champ de la Bonnetière entre Saint-Gervais et Saint-Urbain de la Vierge à Eléonore Charrier, notamment le 16 avril 1896. A la grande réticence de Monseigneur Catteau, répond une prudence affichée du clergé. Le préfet place les réunions sous surveillance avec compte rendu à la clef. ADV, 4 M 169.

Le temps passant, toute reconnaissance de manifestation miraculeuse se réclamant de Lourdes adopte un tour particulier. Il convient de s'appuyer sur des éléments de preuves tangibles et d'éloigner les réclamations douteuses. L'organisation lourdaise use d'un registre quasi administratif en demandant des certificats médicaux et en mettant en place un imprimé ad hoc<sup>89</sup>.

Cette pastorale mariale, aux interventions diverses et complémentaires, maintes fois répétées, s'appuyant sur un réseau d'œuvres, autour de l'axe du grand voyage à Lourdes, joue le rôle d'un véritable ciment diocésain.

### 3. Une institution qui soude les diocésains

L'historiographie relève que les Vendéens, en dépit de leur diversité, se sont souvent unis face à l'adversité. Cette attitude trouve son origine en de nombreux événements stratifiés. S'il est d'usage d'évoquer la Geste de 1793, maintes actions ont contribué à fabriquer ce liant<sup>90</sup>. Le pèlerinage diocésain à Lourdes a, en raison de son caractère permanent et fédérateur, contribué à unir des personnes de toutes conditions demeurant dans les différents pays qui constituent le département<sup>91</sup>.

#### 3.1. L'expression des solidarités

Le pèlerinage des Vendéens est un moment de solidarité et de rapprochement des Catholiques du diocèse. Il unit des familles aisées et des gens du commun, des personnes de toutes les générations, des malades et des bien portants, des pèlerins et les proches qui restent dans

---

<sup>89</sup> *Les personnes qui présenteront des malades (curés, bienfaiteurs) sont priées d'insister auprès de MM. les médecins pour qu'ils veuillent bien délivrer aux malades qu'ils traitent un certificat médical aussi complet que possible, qui puisse servir de base, en cas de guérison à une discussion scientifique. On pourra demander des formules imprimées de certificat à M. le Chanoine Logeais... Semaine catholique du 4 août 1934.*

<sup>90</sup> Jean-Clément MARTIN, *La Vendée de la mémoire (1800-1980)*, Paris, Seuil, 1989.

<sup>91</sup> Le département est partagé en quatre terroirs (Bocage, Plaine, Marais breton et Marais poitevin) ayant chacun une originalité géographique et nécessairement fonctionnelle. On lira, avec une juste distance, l'ouvrage classique d'André SIEGFRIED, *Tableau politique de la France de l'Ouest*, Paris, Armand Colin, 1913.

leur paroisse. Il fait prendre conscience à une population essentiellement rurale de l'appartenance à une communauté diocésaine qui dépasse, sans pour autant la nier, celle, traditionnelle, de la paroisse.

Le récit, un rien lyrique, de l'abbé Milcent racontant le départ du premier pèlerinage diocésain est finalement évocateur de ce que sera au cours d'un siècle ce rassemblement annuel : un moment de solidarité et d'échanges<sup>92</sup>.

La solidarité s'exprime en premier lieu entre les malades et les bien portants. Cette question a été évoquée au tout début de l'initiative diocésaine. Dans la mesure où les conditions de transport et d'accueil ne permettaient pas d'amener les personnes atteintes de maladies graves ou fortement invalidantes, des prières étaient organisées pour qu'une union rassemble par la pensée ceux qui avaient quitté le sol paroissial et ceux qui étaient tenus d'y demeurer. Quelques malades transportables seront progressivement conduits dans la « ville sainte » et accueillis à l'hôpital de Notre-Dame des Sept-Douleurs. Nous avons souligné ci-dessus qu'il faudra attendre l'année 1913 pour que l'Association des Vendéens de Notre-Dame, préfigurant l'Hospitalité vendéenne, puisse, lors du 48<sup>e</sup> pèlerinage, conduire un premier groupe de malades dans un train spécial<sup>93</sup>. L'année suivante, cent cinquante malades seront accompagnés par près de trois mille pèlerins vaillants. Au préalable, une neuvaine a été annoncée, avec la récitation d'une dizaine de chapelet par jour dite pour les malades, et ce avant le départ prévu du 11 au 16 mai 1914. L'expérience se poursuivra de manière continue.

Dans l'entre-deux-guerres, les blessés du premier conflit mondial bénéficieront de nombreuses attentions. Un pèlerinage international des Anciens combattants sera organisé en 1934. Une délégation vendéenne sera conduite par l'abbé Lesaffre, président des Prêtres Anciens Combattants. L'évêque s'associera à ce déplacement.

---

<sup>92</sup> *Au jour du départ, vous eussiez, mon ami, le prêtre, le gentilhomme, le bourgeois, le laboureur, l'ouvrier, le vieillard, l'enfant, le riche, le pauvre, l'infirme, ployé par d'horribles souffrances, comme le jeune homme brillant de santé, se presser confondus vers les wagons qui allaient les emporter avec la rapidité de l'éclair.* Abbé MILCENT, *op. cit.*

<sup>93</sup> Ce train est alors dénommé *le train de douleur*, puis par la suite, *le train blanc* par référence au costume porté par les infirmières bénévoles. *Semaine catholique* du 31 mai 1913.

Cette notion solidaire trouve également à s'exprimer en la création de dons au bénéfice des démunis qui ne peuvent payer leur participation. Les demandes de secours arrivent régulièrement sur le bureau du directeur du pèlerinage qui ne peut les satisfaire. Les prix étaient calculés au plus juste et l'organisation ne prélevait aucun subside permettant de créer des bourses gratuites. Aussi plaide-t-il pour que quelques dons lui parviennent afin de répondre aux sollicitations les plus pressantes. On ne manque d'ailleurs pas à cette occasion de souligner que les générosités s'expriment toujours, en premier lieu, dans les paroisses à la diligence du curé.

L'abbé Milcent, en décrivant le premier départ, soulignait la présence de personnes de toutes générations, dont les plus jeunes. Mais comment dans un monde où l'argent se fait souvent rare, se procurer les fonds indispensables pour être éligible au pèlerinage ? Certes des générosités familiales existent. On se cotise pour réunir l'argent nécessaire afin qu'un jeune puisse se rendre à Lourdes. L'institution diocésaine a pensé qu'il fallait faire davantage. Dans cet esprit a été lancée la campagne « *Une heure à Lourdes* » par la vente de vignettes à prix modique. La réunion des fonds a permis de mobiliser l'équivalent de cinquante déplacements entièrement gratuits, train et hôtel, et de deux cents billets de chemin de fer. Les enfants de chœur furent les heureux bénéficiaires de cette opération généreuse, à partir de listes établies par les curés. Pour le 88<sup>e</sup> pèlerinage (1960), une délégation de petits séminaristes de Chavagnes-en-Paillers vint grossir le groupe des enfants de chœur<sup>94</sup>. Les collègues dépêchent également une délégation : ainsi l'Institution Richelieu, premier collège catholique créé en application de la loi Falloux<sup>95</sup>. Cette idée de réunir sous la même bannière la jeune génération et les plus chenus sera encouragée. Cette solidarité générationnelle perdure<sup>96</sup>.

---

<sup>94</sup> Trois cents enfants seront les bénéficiaires de cette action de générosité à l'occasion du 88<sup>e</sup> pèlerinage.

<sup>95</sup> Les élèves de Richelieu retrouvent à Lourdes le général de Charrette, l'ancien commandant des Zouaves pontificaux et le vainqueur de Patay en 1870 alors à la tête du bataillon des Volontaires de l'Ouest. Ils entonnent fièrement le « Chant du drapeau », hymne du collège. *Semaine catholique* du 16 mai 1903.

<sup>96</sup> Les grands élèves des établissements scolaires sont sollicités depuis 1966 pour servir de « guides accompagnateurs » aux anciens (« vieillards valides ») afin de les

Une place est également réservée aux enfants malades et handicapés. A partir de 1960, alors que sont créés des établissements d'accueil spécifiques, est organisé le premier pèlerinage de l'enfance inadaptée qui portera quelques années l'appellation de pèlerinage des enfants inadaptés<sup>97</sup>.

La nécessité de respecter l'esprit de solidarité est rappelée alors que les moyens de locomotion se perfectionnent. Alors que les modes de déplacements individuels deviennent aisément accessibles, d'aucuns préfèrent voyager seuls et retrouver le groupe vendéen sur place. Durant plusieurs années, les organisateurs considéraient que ces participants ne faisaient pas partie du pèlerinage puisque celui-ci débutait au sortir de la paroisse. Dans les années qui suivent immédiatement la Seconde guerre mondiale la règle a été assouplie. Une note de Monseigneur Cazaux en précise les contours<sup>98</sup>. Dix ans plus tard, un rappel à l'ordre fustige ces mêmes pèlerins qui risquent par leur nombre croissant de rendre impossible la tenue du pèlerinage pour les malades et les gens moins fortunés en raison des conditions financières proposées par la Compagnie de chemin de fer. Le ton est âpre, d'autant que cette attitude individualiste ne correspond pas avec le jeu de solidarités qui a toujours été de mise, non seulement dans cette manifestation de piété et de charité<sup>99</sup> mais également en d'autres domaines comme la défense de l'école.

Indépendamment des rapports qui se nouent à travers cette expérience humaine et religieuse entre des pèlerins venant de tous horizons du département, les brancardiers et infirmiers réunis dans le

---

aider à se placer dans les trains et de se préoccuper d'eux dans un esprit de service charitable. *Semaine catholique* du 21 janvier 1967.

<sup>97</sup> *Semaine catholique* du 28 janvier 1967.

<sup>98</sup> Antoine-Marie CAZAUX, Consignes pour les pèlerins qui se rendent à Lourdes en car, *Semaine catholique* du 31 juillet 1948. Elle reprend un Décret de la Sacrée Congrégation du Concile sur l'organisation des pèlerinages du 11 février 1936.

<sup>99</sup> Après un titre censé interpellier les lecteurs « Les vrais pèlerins de Lourdes », le texte ne manque pas de sévérité : *Si la piété de ces pèlerins n'en souffre pas, peut-on en dire autant de leur charité ? Se rendent-ils compte qu'en désertant les trains ils exposent les malades à ne plus pouvoir participer à nos pèlerinages ? La S.N.C.F. a prévu et organisé pour ces derniers des trains avec voitures-ambulances spécialement équipées pour les transporter. Mais ces trains sont déficitaires pour elle et ne peuvent être mis en marche qu'à la condition que d'autres trains lui apportent en compensation des recettes suffisantes.* *Semaine catholique* du 14 juin 1958.

mouvement de l'Hospitalité vendéenne, et les malades, le pèlerinage diocésain à Lourdes permet de renforcer les liens entre le clergé et les laïcs du diocèse.

### **3.2. Le pèlerinage annuel facteur d'union entre clergé et laïcs du diocèse**

En premier lieu, ce pèlerinage n'est pas confisqué par un groupe organisateur. Il s'appuie sur un réseau de curés et de vicaires de l'ensemble des paroisses, y compris les plus tièdes. De ce point de vue, le terme diocésain ne constitue pas un vain mot.

La lecture du compte rendu de chaque édition du pèlerinage montre à l'envi que les prêtres jouent un rôle très actif. Non seulement ils accompagnent la délégation paroissiale de leur église au train. Chaque train est placé sous le gouvernement d'un prêtre, chef de train. Dans chaque wagon voire compartiment, les prêtres sont répartis et conduisent la prière et les exercices religieux programmés, annoncés dans les guides distribués lors de la montée dans les trains. A Lourdes, ils encadrent les processions. Une liste nominative répartit les missions précises : direction des chants, prières à la grotte, accompagnement aux piscines, sermons, chapelets... Une lecture plus attentive de ces listes montre que ces rôles, indispensables à la bonne tenue de l'ensemble de la manifestation, sont dévolus avec des effets tournants. Ainsi, dans une alchimie toute ecclésiastique, les curés-doyens, les curés des petites paroisses et leurs vicaires se voient confier des tâches et des responsabilités. Si le pèlerinage est l'affaire de tous, il est tenu par les clercs du diocèse fortement impliqués dans sa réalisation et sa bonne fin.

Un élément symbolique marque, encore, cette manifestation diocésaine, et lui confère toute son importance : la présence de l'évêque<sup>100</sup>. Dès la première édition, le pèlerinage a été placé sous la haute autorité de l'ordinaire. Rares seront les fois où le chef du diocèse ne conduira pas le groupe de pèlerins. Quelques éditions prennent un tour particulier. Le septième pèlerinage s'effectue quelques semaines avant que Monseigneur Lecoq ne quitte le siège de Luçon pour celui de Nantes.

---

<sup>100</sup> L'évêque entouré de ses vicaires généraux, du clergé de la ville et des élèves du grand séminaire vient saluer les pèlerins. L'évêque donne sa bénédiction alors que sonnent à toute volée toutes les cloches de la ville dont celles, sonores, de la cathédrale.

Les diocésains, prêtres et laïcs, lui témoignent leur affection<sup>101</sup>. Son successeur Monseigneur Clovis Catteau, sera assidu du pèlerinage au cours de son long épiscopat<sup>102</sup>. Il y prêche régulièrement, moment privilégié d'enseignement mais aussi de transmissions de consignes dans des moments politiques difficiles sur fond de querelles entre l'Eglise et l'Etat<sup>103</sup>. A l'occasion de son jubilé épiscopal, il se refuse à toute manifestation en raison d'une situation particulièrement tendue à propos des questions de liberté d'enseignement et de préparation de la loi de séparation des Eglises et de l'Etat<sup>104</sup>. Les pèlerins se cotisent pour lui offrir un bénitier, cadeau simple acheté sur place, marque de leur affection et de leur reconnaissance<sup>105</sup>.

En 1923, Monseigneur Garnier reprendra la tête des pèlerinages, comme le fera son successeur Monseigneur Cazaux, dès que la route de Lourdes sera à nouveau ouverte après la Libération. L'évêque demande que durant le temps de préparation, on prie pour les intentions qu'il recommande<sup>106</sup>. Le temps passant, une belle photo du pèlerinage sera tirée chaque année avec, au centre, telle une mandorle, la figure de l'évêque que chacun reconnaît sans difficulté.

---

<sup>101</sup> Relation in *Semaine catholique* du 16 septembre 1877.

<sup>102</sup> Soit de 1877 à 1915.

<sup>103</sup> *Monseigneur, pour répondre aux nombreux désirs qui ont été exprimés, se propose d'organiser un pèlerinage à Notre-Dame de Lourdes, à la fin du mois d'août prochain. Semaine catholique* du 19 juillet 1880.

<sup>104</sup> *Vu les tristesses de l'heure présente, il n'a pas voulu de réjouissances jubilaires ; mais en face des représentants de son diocèse tout entier, il nous demande pour lui un souvenir tout spécial dans notre prière. Semaine catholique* du 20 septembre 1902.

<sup>105</sup> Relation in *Semaine catholique* du 4 octobre 1902.

<sup>106</sup> *Il sera bon de préciser alors les grandes intentions de Monseigneur : Vocations sacerdotales, religieuses, de Militants laïcs - écoles - foyers chrétiens... Semaine catholique* du 11 juillet 1960.



### 3.3. Le pèlerinage vendéen s'inscrit dans les dogmes et les choix doctrinaux romains

Les évêques qui se succèdent sur le siège luçonnais de 1877 à 1967 sont manifestement ultramontains. Ils incarnent, pour l'essentiel, les inflexions de la politique insufflée par les pontifes qu'ils servent. Depuis 1854 et la proclamation du dogme de l'Immaculée conception, ils placent sans restriction leur diocèse sous le patronage de la Vierge. Le pèlerinage diocésain à Lourdes constitue, sans ambages, un moment fort de toute année liturgique et un axe autour duquel se déploient une série impressionnante d'initiatives et un ensemble d'œuvres.

La consultation d'un siècle de parution de *La Semaine catholique* témoigne de cette attention portée aux enseignements romains relatifs à la Vierge. Les références sont fréquentes, notamment dans des moments difficiles, qu'il s'agisse des deux guerres mondiales ou des périodes de tensions politiques et sociales. Le rappel du Dogme de l'Immaculée conception est fréquent, repris des enseignements des papes Léon XIII et Pie X<sup>107</sup>. Le premier cinquantenaire donnera lieu à des manifestations spéciales. Un jubilé est célébré en la cathédrale de Luçon, accompagné de célébrations dans toutes les paroisses du diocèse. Il en sera de même en 1954 pour le centenaire<sup>108</sup>. Le pèlerinage se met alors à l'unisson de l'enseignement du magistère.

Quelques éléments plus anecdotiques mais dont la relation donne lieu à d'intéressants développements dans la *Semaine catholique*, signe d'attachement à Rome et au culte à la Vierge de Lourdes, concernent la construction d'une copie de la grotte de Massabielle dans les jardins du Vatican. Les travaux débutent sous le pontificat de Léon XIII et prennent fin quelques années plus tard<sup>109</sup>. L'ensemble est alors béni par le pape Pie

---

<sup>107</sup> On relève onze encycliques mariales du pape Léon XIII dont l'Encyclique *Ad illium laetissimum* du 2 février 1904.

<sup>108</sup> Encycliques *Fulgens corona* du 8 septembre 1953 et *Ad caeli reginam* du 11 octobre 1954 du pape Pie XII.

<sup>109</sup> *Semaine catholique* du 7 juin 1902 et du 13 septembre 1902.

X en présence de représentants de l'épiscopat français, dont l'évêque de Tarbes<sup>110</sup>.

Le pèlerinage diocésain, avec sa tenue dans la durée, a traversé des périodes politiques stables mais, également, des moments de turbulences. L'évêque ou une voix accréditée laisse entendre sa position et surtout canalise l'ardeur de ses diocésains. Le moment et le lieu se révèlent d'une importance déterminante.

### 3.4. Pèlerinage diocésain et préoccupations politiques

Les préoccupations politiques sont vives dans des périodes de tensions entre l'Église et l'État. Même hors du diocèse, le groupe qui quitte la Vendée pour se rendre à Lourdes les oublie d'autant moins que le pèlerinage scelle l'union des Catholiques du diocèse autour de leur évêque et de la hiérarchie presbytérale. Cette union trouve particulièrement à s'exprimer à propos de l'exercice de la liberté du culte ou de celle, âprement discutée, de l'enseignement. Il n'est pas surprenant que le pèlerinage soit à l'unisson de ces tensions<sup>111</sup>.

Lors des premières éditions du pèlerinage, la France est marquée par son échec militaire, la chute très rapide du Second Empire et l'imprécision constitutionnelle qui entoure le nouveau régime<sup>112</sup>. Le pèlerinage à Lourdes est appelé à fortifier la foi des Vendéens, à leur rappeler leurs devoirs de Français en priant pour le salut de la France<sup>113</sup>.

---

<sup>110</sup> *Semaine catholique* du 8 avril 1905. Le 28 mars 1905, bénédiction de la grotte achevée sous le pontificat de Pie X. Le séminaire français a entonné *l'Ave Maria de Lourdes*, composition vendéenne patentée.

<sup>111</sup> Pierre LEGAL, *Liberté d'enseignement et loi injuste. Le recours au droit naturel, 1920-1960*, dans *Droit naturel et droits de l'homme*, Presses Universitaires de Grenoble, parution décembre 2010.

<sup>112</sup> Lettre du préfet de la Vendée au Ministre de l'Intérieur : *J'ai l'honneur de vous informer en réponse à votre dépêche du 7 septembre courant que le pèlerinage de la Vendée à Lourdes s'est effectué dans le plus grand ordre. Le 10 septembre les pèlerins sont rentrés à leurs résidences respectives. Aucune manifestation n'a eu lieu, aucun cri séditieux n'a été poussé par les curieux soit au départ des trains soit au retour.* La Roche-sur-Yon, le 16 septembre 1874. ADV, 64 V 1.

<sup>113</sup> *Je voudrais, mon cher Edouard, vous dire la richesse de la chapelle, mais cela n'est pas facile, parce qu'il y a trop à raconter. Ce qui frappe surtout les regards des visiteurs, c'est le nombre et la richesse de plus de trois cents bannières qui tapissent les murs du parvis sacré et de la vaste enceinte du temple. Ce sont les dons de tous les*

Certes, ce salut passe, dans l'esprit de certains, par la restauration englobant à la fois le retour du roi, la place prépondérante de l'Eglise dans la société française et le rétablissement des Etats pontificaux<sup>114</sup>. On songe au pape Pie IX, enfermé en son Vatican, et d'aucuns estiment que seul un régime monarchique pourra conduire au relèvement<sup>115</sup>.

Les cantiques composés pour la circonstance, proposés dans les livrets distribués, par leur répétition et leur mémorisation simple, font entrer dans les esprits un discours patriotique intégrant la soumission de l'Etat à Dieu, et partant à l'Eglise<sup>116</sup>. Se déclament la fierté d'être Chrétien<sup>117</sup>, le recours à la Vierge secourable pour redresser la France fautive<sup>118</sup>, l'imploration à la Vierge pour raviver une foi ancestrale dans

*diocèses de France. Celles de l'Alsace et de la Lorraine sont à l'entrée du sanctuaire : elles se distinguent des autres par leurs guirlandes funèbres, qui rappellent le malheur de ces belles provinces et le deuil de la patrie. J'ai vu de vieux vendéens les considérer avec tristesse... Abbé MILCENT, Les impressions d'un curé vendéen, op. cit., p. 20-21. Egalement, Les hommes de la Vendée à Lourdes, 20-21 novembre 1872, Lettre d'un pèlerin, Luçon, F. Bideaux, 1872, p. 50-53.*

<sup>114</sup> *Grands noms et grandes choses que le Vendéen avec raison ne sépare jamais, persuadé que la grandeur et la prospérité de sa patrie sont intimement liées, pour les siècles, à la grandeur et à la gloire de Rome pontificale, de la sainte Eglise catholique, romaine. Abbé L. GROLLEAU, op. cit., p. 4.*

<sup>115</sup> *Je priaï pour l'Eglise et la France, pour Pie IX et le Roi. Abbé MILCENT, Les impressions d'un curé vendéen, op. cit., p. 25.*

<sup>116</sup> Cantique 11, Air connu (en fait, Reine de France)

Couplet 6 :

*Sauve la France*

*Par ta puissance*

*Et donne-lui son antique splendeur ;*

*Et de l'Eglise,*

*Fille soumise,*

*Elle sera la défense et l'honneur.*

*Chants pour les pèlerinages vendéens, p. 19.*

<sup>117</sup> Cantique 13

*Je suis chrétien ! Voilà ma gloire,*

*Mon espérance et mon soutien*

*Mon chant d'amour et de victoire,*

*Je suis chrétien ! je suis chrétien.*

*Chants pour les pèlerinages vendéens, p. 21-22.*

<sup>118</sup> 21<sup>e</sup> cantique,

une France qui était catholique, vision idyllique d'un monde rassurant, à défaut d'avoir un jour existé<sup>119</sup>.

De tels présupposés donnèrent aux anticléricaux les raisons de manifester leur scepticisme. Ces réticences se limitèrent essentiellement à quelques articles de presse<sup>120</sup>. Nous sommes loin de la manifestation qui eut lieu à Nantes. Un groupe hostile aux Catholiques accompagna les pèlerins à la gare. Le ton monta et les coups partirent<sup>121</sup>. Ces surgesons d'anticléricismes apparaissent de temps à autre. A l'occasion d'un arrêt, quelques ouvriers ou observateurs manifestent leurs opinions. Des réponses sont apportées, chantées parfois<sup>122</sup>. Reste que les consignes de ne pas chanter de cantiques lorsque les trains sont arrêtés dans les gares sont répétées tous les ans. Elles figurent en bonne place dans les fascicules distribués et sont réitérées dans les directives données par la *Semaine*

*Vierge, notre espérance,  
 Dame au bon secours,  
 Ah ! souvenez-vous de votre France,  
 Et daignez la protéger toujours.*

*La France encor vous aime,  
 Et, malgré ses erreurs,  
 Pour Marie, elle est toujours la même ;  
 Votre nom règne encor sur les cœurs.  
 Chants pour les pèlerinages vendéens, p. 32-33.*

<sup>119</sup> *Ô, Marie, Ô mère chérie,  
 Garde au cœur des Français (Vendéens) la foi des anciens jours,  
 Entends-tu du haut du ciel  
 Le cri de la patrie,  
 Catholique et Français (Vendéen) toujours (bis).*

<sup>120</sup> *Déjà les quelques voix discordantes qui s'étaient fait entendre pour insulter aux pèlerins de la Vendée à Lourdes, se sont tues. Abbé L. GROLLEAU, Récit d'un pèlerin, op. cit.*

<sup>121</sup> 4 000 à 5 000 curieux ont envahi la gare pour le départ du second train et chantent la Marseillaise et l'Hymne à Garibaldi. Cette manifestation prendra un tour national notamment lors une interpellation à la Chambre des députés et par des sanctions prises à l'encontre du Maire de Nantes. Mélinna LE POËC, *op. cit.*, p. 29-30.

<sup>122</sup> *Dans une gare, des ouvriers étrangers nous lancent des huées jointes au chant de la Marseillaise, prouvant une fois de plus que le chant impur ne peut sortir de bouches honnêtes : nous leur répondons fièrement par la Vendéenne ; et nous passons heureux de leur mépris. Semaine catholique du 14 mai 1882*

*catholique*<sup>123</sup>. La ferveur religieuse pourrait être perçue comme une provocation dans des milieux ou des régions réputés pour leur faible attachement à l'Eglise.

A partir de l'année 1879, alors que s'instaure une politique anticléricale, le discours évolue. Nous entrons dans l'opposition entre les deux France. Monseigneur Catteau, en charge du diocèse, a adopté, après un temps d'observation et d'interrogation, une ligne de conduite simple : pas de temps à perdre avec des anathèmes, mais confiance dans l'avenir et utilisation de toutes les ressources qu'autorise la législation. Cette façon d'agir qui produira des effets salvateurs dans sa défense de l'enseignement libre primaire, s'entend dans les conseils qu'il prodigue au cours de ses prêches lors des rendez-vous annuels à Lourdes<sup>124</sup>. Il ne manque pas de galvaniser les pèlerins afin qu'ils soient, eux-mêmes, à leur retour des fers de lance dans leurs paroisses<sup>125</sup>. La foi des gens de l'Ouest, et le rappel des guerres contre-révolutionnaires, vendéennes et chouannes, n'est jamais très loin lorsqu'il importe de se poser face à l'Etat. Vendéens et Bretons n'ont pas manqué de le chanter lors d'un pèlerinage où ils se retrouvèrent ensemble à Lourdes par les hasards du calendrier<sup>126</sup>.

---

<sup>123</sup> *On recommande très instamment aux pèlerins de s'abstenir de chanter dans les gares et aux stations. Semaine Catholique* du 30 avril 1882.

<sup>124</sup> *Quels sont les dangers que recèlent les ténèbres ? Sur la terre, c'est l'apothéose de toutes les concupiscences : au ciel, l'horizon est sombre et la foudre gronde ; mais la foudre passera par dessus nos têtes car nous sommes prosternés et nous prions.* Homélie de Monseigneur Catteau lors du 9<sup>e</sup> pèlerinage des Vendéens à Lourdes. *Semaine catholique* du 12 septembre 1880.

<sup>125</sup> *Qu'il n'y ait pas en Vendée un seul genou qui fléchisse devant les idoles du jour, pas une conviction qui s'amoindrisse.* Commentaire du *Sancta Maria, succurre miseris* par Monseigneur Catteau. *Semaine catholique* du 14 mai 1882. *L'un des grands signes de la prochaine résurrection de la France, c'est la persévérance dans la prière à Marie, persévérance qui se manifeste particulièrement dans les pèlerinages à Lourdes...*, in *Les pèlerinages à Lourdes, Semaine catholique* du 27 août 1882.

<sup>126</sup> Bretagne et Vendée à Lourdes le 31 août 1880  
Air breton, paroles vendéennes (en fait, l'air de Ô Marie, Ô mère chérie)  
Ô Marie, Ô notre espérance,  
Vendéens et Bretons, dignes des anciens jours  
Nous le promettons tous : pour l'Eglise et la France,  
Nous combattons toujours, toujours...

Le ton se fera plus inquiet dans les temps qui précèdent la loi de Séparation. Les vertus de Marie auxiliatrice sont invoquées<sup>127</sup>. On perçoit dans le discours une angoisse face à une situation dont on entrevoit l'issue de principe – la séparation – mais pas l'étendue du champ de compétence et des modalités subséquentes<sup>128</sup>. Le discours se fait parfois plus offensif, alors que la question des congrégations enseignantes est déjà réglée par loi et que les rapports tournent à l'aigre dans le département de la Vendée avec les institutions représentatives de l'Etat<sup>129</sup>.

Après cette période particulièrement agitée, le message de l'évêque et de ses collaborateurs ne jouera guère du registre politique, sauf à le comprendre de manière indirecte. On insiste sur l'union, sur les méfaits des comportements individuels, sur l'engagement de tout chrétien dans le milieu qui est le sien... Le Catholique doit rayonner dans une société qui doit nécessairement redevenir chrétienne, à l'image du Christ-roi dans l'esprit de l'encyclique *Quas primas* du pape Pie XI. La présence de l'Action catholique se fait sentir, notamment dans les discours, et les groupes accueillis. Cette tendance s'accroîtra après la Libération de 1945, avec des pèlerinages à Lourdes des diverses composantes de l'Action catholique très présente dans le diocèse.

A l'issue de longues années d'accalmie, alors que les tensions entre les Catholiques et l'Etat resurgissent à propos de la définition et de

---

*Semaine catholique* du 12 septembre 1880.

<sup>127</sup> *En cette année de troubles et d'angoisses, ils seront nombreux les chrétiens de Vendée qui, même au prix de réels sacrifices, voudront aller conjurer Marie, la Mère de toutes grâces et la Patronne de la France, d'obtenir pour notre pays la paix dans la liberté, et d'écarter de sa main toute puissante, les nuages menaçants qui s'amoncellent à l'horizon. Semaine catholique* du 23 août 1902.

<sup>128</sup> *Affirmer comme catholiques et comme français, en cette période douloureuse de notre histoire nationale, l'immortalité de nos croyances séculaires et de notre attachement inébranlable à la personne du Pape ; raviver les énergies de notre foi, pour soutenir sans défaillances la lutte qui se fait de plus en plus acharnée contre la religion de nos pères ; implorer la toute puissance suppliante en faveur de notre pauvre France, si agitée et si troublée à l'heure actuelle... Semaine catholique* du 6 août 1904.

<sup>129</sup> Discours de l'abbé Gabriel Martin : *Dans les temps mauvais que nous traversons, tout chrétien doit être à son poste ; à tous et à chacun incombe le double devoir de défendre leur foi et de la faire triompher... Semaine catholique* du 10 juin 1905.

l'exercice de la notion de la liberté d'enseignement, le discours a été infléchi<sup>130</sup>. Autant, il peut être âpre, précis, militant dans l'aire vendéenne, autant il prend un tour confiant, implorant devant la grotte de Lourdes. Ainsi lorsque le conflit prit un tour judiciaire lors de la première grève de l'impôt, Monseigneur Cazaux demanda qu'une neuvaine à Notre-Dame de Lourdes se tienne dans le diocèse pour le rétablissement de la « *foi des anciens jours.* »<sup>131</sup> Une fois encore, la piété mariale, scellée par l'image prégnante de Lourdes, demeurait l'élément secourable pour le salut des familles défendant l'Ecole libre et la conception diocésaine de l'éducation.

\*

Au fil des années, le succès de cette initiative, née en 1872, ne s'est pas démenti, à telle enseigne qu'un siècle après sa création, le pèlerinage vendéen à Lourdes demeure bien vivant, au-delà des effets de modes, des évolutions pastorales, et des facilités de découvertes du monde. Pour autant dans le contexte des questionnements conciliaires, on s'interroge sur le sens de cette pratique ancienne, son devenir et sur les attentes des diocésains. En marge du 96<sup>e</sup> pèlerinage vendéen à Lourdes, en l'année 1966, le premier à être organisé à l'issue du concile Vatican II, un questionnaire est diffusé. Il donne lieu à maintes discussions dans le train du retour. Les documents recueillis font l'objet d'un dépouillement, rendu délicat en raison du caractère hétérogène des réponses, et aboutissent à une synthèse publiée dans la *Semaine catholique*<sup>132</sup>. La notion de foi est interrogée et chacun est invité à évoquer sa conception des exigences qui découlent de cet acte de liberté.

Le résumé laisse apparaître qu'à la faveur des fortes évolutions qui traversent les communautés paroissiales, on assiste à la remise en cause

---

<sup>130</sup> Période de 1944 à 1959. Discours et articles réunis in Antoine-Marie Cazaux, *Pour la liberté scolaire*, Luçon, Pacteau, 1964.

<sup>131</sup> Neuvaine à Notre-Dame de Lourdes du 17 au 25 août 1948, dont l'intention principale consiste en « *La restauration spirituelle de la France par le renforcement de la communauté paroissiale.* », *Semaine catholique* du 7 août 1948.

<sup>132</sup> Le questionnaire du Pèlerinage vendéen à Lourdes, *Semaine catholique* du 1<sup>er</sup> octobre 1966.

des modèles passés. Il est également question de la crise de la foi des jeunes, pourtant présents et actifs à Lourdes.

Au-delà de ces périodes de fortes mutations sociales, le pèlerinage des Vendéens à Lourdes se poursuivra. Il constitue toujours un des rendez-vous diocésains attendus, et conserve sa force symbolique et son caractère solidaire. Il est aujourd'hui, *mutatis mutandis*, ce qu'avaient imaginé les fondateurs : un élément structurant de la vie du diocèse de Luçon. Le fort encadrement diocésain, matériel et spirituel, n'a pas compté pour peu dans cette structuration d'une œuvre ecclésiale.







Bannière de Challans, 1872. Collection de l'Historial de la Vendée. Cliché Serge Bauchet.